



**HAL**  
open science

# Cheval et patrimoine : quand les étalons quittèrent les haras

Cécile Charrier

► **To cite this version:**

Cécile Charrier. Cheval et patrimoine : quand les étalons quittèrent les haras. Architecture, aménagement de l'espace. 2018. dumas-02457687

**HAL Id: dumas-02457687**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02457687>**

Submitted on 28 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



**Cheval & Patrimoine**  
Quand les étalons quittèrent les haras

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Cheval & Patrimoine

Quand les étalons quittèrent les haras

Mémoire de Master soutenu à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes,  
en septembre 2018

**Cécile Charrier**, encadrée par Marie-Paule Halgand

*A toutes les personnes qui m'ont aidée à la réalisation de ce mémoire...*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'architecture et l'équitation sont sœurs... même lutte contre la résistance des matériaux, même recherche de l'équilibre, même apothéose du "sur place"<sup>1</sup>

Citation de Paul Morand Milady

---

<sup>1</sup> Jean-Phillipe Narboux, L'architecture de la légèreté, Architecture équestre - Hauts lieux dédiés au cheval, Actes Sud, Paris, 2010

## Préface

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Lorsqu'il a été évoqué le choix du sujet de mémoire, Marie-Paule Halgand, enseignante à l'école d'architecture de Nantes, nous a conseillé de choisir un sujet qui nous passionne car on allait y passer de nombreuses heures. Mon choix s'est naturellement porté vers un domaine en lien avec un animal auquel je porte un grand intérêt : le cheval.*

*Tout d'abord, j'ai constaté au fil de mes premières recherches que l'architecture équestre n'avait pas été largement abordée. Cependant, le sujet suscitant un vif intérêt pour moi, j'ai maintenu mon choix et il m'a très vite semblé intéressant de concentrer mon travail sur la spécificité des haras, source d'une vraie problématique spécifique aux haras nationaux. En effet, ces établissements englobent une double entrée : Le patrimoine et la fonction.*

*Pour la construction de ce mémoire, je me suis tout d'abord intéressée à l'histoire du cheval et à son usage car sa prédominance est essentielle dans la réflexion concernant le devenir des haras nationaux. Mes recherches m'ont incontestablement amenée à me questionner sur le fonctionnement des haras et de leur mission car le devenir du bâti est finalement très lié à la fonction.*

*Pour étoffer mes dires, j'ai dégagé deux cas intéressants à confronter : le haras de Strasbourg et le haras de Lamballe. Je n'ai volontairement pas fait une description architecturale très détaillée des haras choisis car ce n'était pas, à mon sens, essentiel à la réalisation de ce travail. Etant donné, la pauvreté d'ouvrages relative à ces bâtiments, il m'a semblé opportun d'orienter l'axe de mon travail sur une enquête auprès des acteurs de ces sites.*

## Sommaire

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Préface \_\_\_\_\_ 7

Introduction \_\_\_\_\_ 12-15

1. Le cheval, l'animal et son habitat \_\_\_\_\_ 19-31

Le cheval et son rapport à l'homme

Sa domestication

Son utilisation

La mutation de l'utilisation

Des haras royaux à l'institution français du cheval et de l'équitation

La genèse des haras

Une histoire qui se joue aux courses

La fin de règne des entiers

L'Institut français du cheval et l'équitation

2. Les haras nationaux : un patrimoine en mutation \_\_\_\_\_ 34-73

La mise en vente

Etat des lieux

Le constat : Les haras nationaux : que fait-on du patrimoine bâti ?

La recherche par l'exemple

La méthodologie

Les études de cas

Le dilemme patrimonial

Conclusion \_\_\_\_\_ 75

Bibliographie/Médiagraphie

Entretien

Annexes

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **Introduction**



Bonaparte franchissant les alpes - Jacques-Louis David entre 1800 et 1803

"Force et docilité, résistance et rapidité, agilité et intelligence valent au cheval d'occuper la première place dans une hiérarchie animale fondée sur l'utilité. Sa possession est signe de richesse et sa domination signe de pouvoir"<sup>2</sup>. La domestication du cheval par l'homme lui procure de la vanité, une image flatteuse d'être supérieur, image à laquelle il tient tant. L'architecture équestre par sa monumentalité et grandiosité conforte, si besoin était, cette importance de l'animal cheval dans la représentation du pouvoir. Le cheval, étant donné sa place prépondérante dans le civil comme dans le militaire, logeait dans des locaux à la hauteur de son importance. "L'évolution au cours des siècles de l'usage du cheval a fortement marqué l'architecture équestre, tant dans l'importance de la place que celle-ci occupe dans l'environnement que dans sa conception formelle"<sup>3</sup> Son déclin en terme d'usage a également fait décroître l'importance des bâtiments - hormis les bâtiments les plus prestigieux tels que les haras ou les écuries royales.

La première domestication du cheval remonte à -3 500 ans avant JC et depuis il est un véritable « outil » utile à l'homme. A travers les époques, ses usages et ses fonctions mutèrent. Avec la révolution industrielle<sup>4</sup> qui caractérise en partie l'avènement de l'époque dite moderne, les fonctions utilitaires du cheval décroissent au profit de ses fonctions sociales et symboliques et c'est à cette période que se déroulent ce que l'on pourrait nommer des révolutions équestres.

Le souhait d'implanter des haras sur le sol français ne date pas d'hier<sup>5</sup> : Afin d'éviter l'appauvrissement du royaume par l'achat de

---

<sup>2</sup> Dominique Massounie, *Le logement des chevaux aux XVIIe et XVIIIe siècles : Paris, maisons, Versailles et les recommandations des architectes au XVIIIe siècle*, Le cheval dans ses architectures, la revue des jeunes chercheurs en histoire de l'architecture, 2003, p69

<sup>3</sup> Jean-Marie Weygand, *Architecture équestre - Préface*, Monuments historiques, n°167, Caisse Nationale Des Monuments Historiques Et Des Sites,1990

<sup>4</sup> Jean-Pierre Digard, *Le cheval, un animal domestique au destin exceptionnel*, 303 n°107/09, Pollen littéral diffusion, 2009

<sup>5</sup> L'histoire des haras indique qu'il existerait une période dite d'ébauche des haras qui s'étendrait de - 3000 avec JC à 1665 avec quelques établissements édifiés sur le territoire - mon travail débute à la période des haras sous l'ancien régime et la construction du premier haras royal à Merlerault

bêtes à l'étranger, Richelieu proposa de développer l'élevage des chevaux et c'est finalement le Contrôleur Général des Finances : Jean-Baptiste Colbert qui contresigne, en 1665 un avis du conseil d'état marquant la volonté étatique de contrôler et d'organiser la production chevaline. C'est à Merlerault, en 1715, dans l'Orne que le haras du Pin est érigé. Sur une période allant de 1715 à 1975, 23 haras, devenus nationaux après la révolution, seront construits sur le territoire français. Selon les sources de l'IFCE<sup>6</sup>, la marque Haras nationaux<sup>7</sup> comptabilise 24 sites. Le transfert du patrimoine immobilier des Haras nationaux vers les collectivités a permis de maintenir une implantation territoriale des missions des Haras nationaux. Certains sites ne sont plus actifs et leurs missions ont été transférées sur d'autres implantations géographiques. Les sites sortis du réseau des Haras nationaux sont : le Haras national de Compiègne, de Tarbes, de Strasbourg, d'Annecy, de Blois, de Montier en Der et de Rodez. Cela signifie que les missions régaliennes (reproduction chevaline) des haras n'y sont plus réalisées mais que les activités équestres y sont dans certains cas maintenues.

Dans un contexte économique où l'on met avant tout l'accent sur les économies budgétaire, dans quelle mesure l'activité de promotion de l'élevage équin peut être favorisé au détriment d'autres missions régaliennes qui seraient plus facilement justifiables (police, défense..) ? Questionnement à l'origine des critiques consignées dans un rapport d'information rédigé par le Sénat et où sont mises en exergue la difficulté de positionnement sur la mutation des missions. Le patrimoine immobilier de la marque des Haras nationaux, étant dans un grand nombre de cas protégé au titre des monuments historiques et laissé inoccupé, doit-il être cédé aux promoteurs privés ou bien doit-il rester au patrimoine de l'état ? Le haras qui, dans certaines villes, est un monument emblématique doit-il être traité différemment des autres monuments historiques ?

---

<sup>6</sup> IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Equitation

<sup>7</sup> La marque Haras Nationaux ne compatibilise pas uniquement les haras construits à l'origine dont le nombre initial est de 23

Est-ce que la requalification d'un tel lieu en restaurant ou même en musée est-elle en soi satisfaisante ?

Comment la maîtrise d'œuvre doit-elle intégrer le passé cheval dans la rénovation ou l'extension du lieu ?

Afin d'éclaircir ces interrogations, je mobiliserai des sources relatives au domaine des rapports homme/cheval, la construction du patrimoine équestre et en particulier celle des haras par des recherches bibliographiques. Forte de cette approche théorique, je me concentrerai sur deux cas d'étude de haras (Strasbourg et Lamballe) et grâce à des ressources bibliographiques et à des entretiens, je compte dresser une chronologie qui permettra de situer le moment de leur création, de préciser les grandes lignes de leur histoire et les modalités de leur utilisation ainsi que leur place actuelle et même leur devenir.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Partie 1  
**LE CHEVAL, L'ANIMAL ET SON HABITAT**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



@ Ludovic Orlando / Natural History Museum Of Denmark / CNRS

*« Il n'existe plus de chevaux sauvages sur terre »*

*Voilà ce que nous ont appris des chercheurs le 22 février dernier. Il s'avère en effet que les chevaux de Przewalski, nom donné par leur découvreur, l'explorateur russe Nikolai Przewalski, longtemps classés comme étant les derniers représentants sauvages de l'espèce chevaline ne le sont finalement pas. Des analyses ADN ont révélé qu'ils étaient en réalité des animaux domestiqués ayant échappé à leurs propriétaires.*

## 1.1 Le cheval et son rapport à l'homme

Animal de toutes les époques, de multiples cultures, il allie la puissance et la grâce. Animal des grands espaces, Il est d'un naturel claustrophobe. Comme de nombreuses espèces animale, toute situation de confinement ne lui est donc pas naturelle. Du fait du dynamisme propre au cheval, les hommes doivent lui aménager des conditions d'existences particulières et en particulier c'est pourquoi les chevaux qui vivent au box doivent sortir régulièrement et être lâchés en liberté au pré ou au paddock.

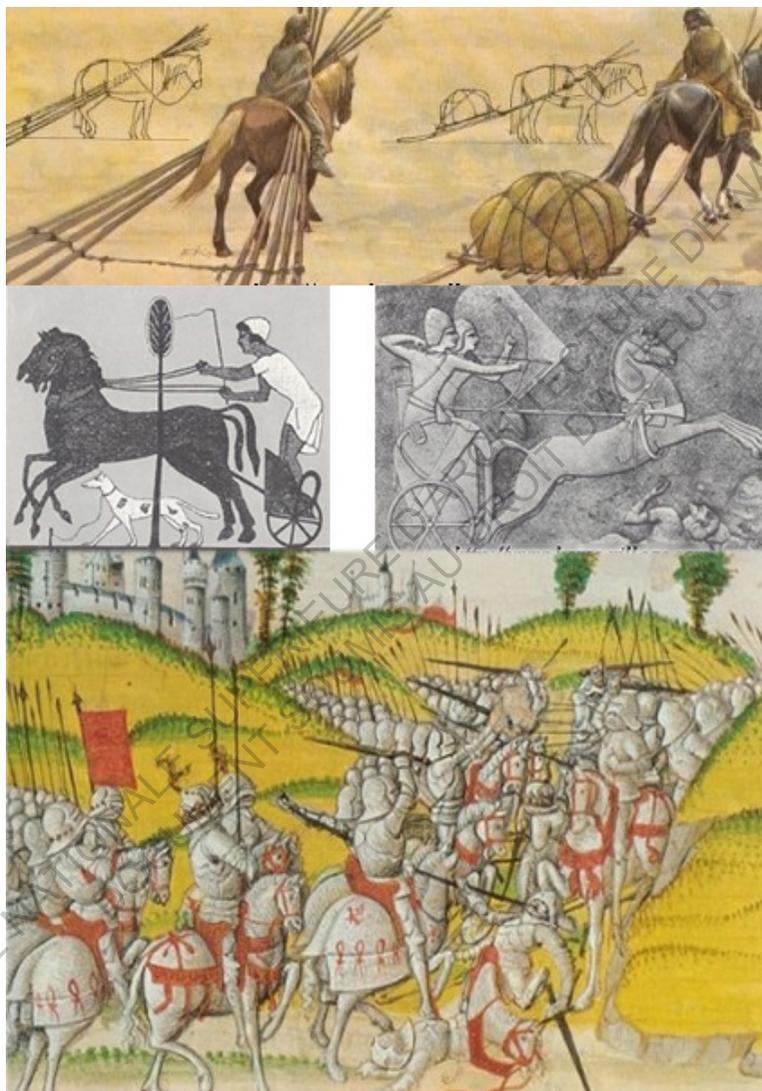
*Cela amène une première interrogation sur la légitimité de la place du cheval dans la ville*

### 1.1.1 Sa domestication

Jean-Pierre Digard, ethnologue et anthropologue français, auteur de « le cheval un animal domestique au destin exceptionnel » articule l'histoire du cheval en trois grandes périodes.

De la préhistoire au moyen âge, apparaissent les innovations et les clivages fondateurs. La première domestication remonterait à moins 3 500 ans avant JC sur le territoire de l'actuelle Ukraine. Sa domestication fût tardive car elle est intervenue 5 000 ans après celle du bœuf, de la chèvre, du mouton et du porc. Les historiens ne savent pas déterminer quels furent les motifs premiers de leur domestication car leur usage comme auxiliaire de travail n'aurait débuté qu'aux alentours 2500 avant JC. Les domesticateurs du cheval possédant déjà un panel assez large d'animaux d'élevage, plusieurs autres hypothèses ont été émises : prélèvement du lait de jument, références à des croyances religieuses. Certains ont aussi proposé une hypothèse qui mêle les dimensions psychologiques et sociologiques. Selon celle-ci, le cheval étant l'un des animaux les plus difficile à domestiquer, cet effort représenterait un défi d'autant plus séduisant que la domination de cet animal si prompt à s'enfuir deviendrait ainsi un symbole éclatant de pouvoir et de puissance. Quant à sa première utilisation montée, elle remonterait aux alentours de moins 1 000 avant JC. et elle a eu pour conséquences d'énormes bouleversements des modes de déplacements avec en outre l'émergence de la possibilité de la

guerre-éclair qui caractérisèrent le grand nomadisme dont l'exemple le plus éclatant furent les civilisations de steppes



Source:<http://horse-village.com/domestication-du-cheval>

### 1.1.2 Son utilisation

L'utilisation du cheval se diffuse d'Orient en Europe occidentale et des développe par l'arrivée d'équipements innovants.

L'invention des étriers permet la constitution d'un corps militaire d'élite : la cavalerie. En effet, les étriers permettent une diminution de la fatigue due à la monte. En parallèle, le collier d'épaules et la ferrure à clous confèrent à l'attelage un rendement énergétique. Ce développement concomitant du cheval de monte et du cheval de trait aura pour conséquence d'entraîner le clivage que l'on connaît encore aujourd'hui entre selle élitaires et trait populaire. La Renaissance et l'époque classique correspondent à la période où se diffuse et où se métisse l'équitation. L'équitation dite musulmane est en quelque sorte l'épicentre de cette propagation qui va gagner le reste de l'Europe via l'Espagne et l'Italie. C'est dans cette dernière que naissent les premières académies équestres et elles vont ensuite essaimer dans toutes les cours européennes. L'Espagne, l'autre pôle de diffusion du cheval, va l'exporter, ainsi qu'un cortège d'autres animaux domestiques, au-delà des océans vers les pays qu'elle conquiert. Son utilisation, devenue mondiale, se différencie en deux configurations socio-culturelles : d'une part les groupes sociaux où le cheval participe à la vie de la majorité des gens, que ce soit dans le domaine religieux où comme compagnon de travail et d'autre part, ceux par contre où le cheval est réservé à une minorité pour les besoins d'une fonction spécialisée ou comme privilège lié à leur statut social. L'Europe des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> est l'âge d'or de société où l'écuyer prédomine. Dans un contexte où les armes à feu et de l'artillerie se substitue à la cavalerie militaire, l'équitation se réfugie dans les manèges où elle sert au divertissement des courtisans et à l'éducation des jeunes nobles. Ceci va être le prélude à un questionnement spécifique relatif à l'élevage équin.

Les époques moderne puis contemporaine vont représenter l'apogée puis dans la foulée le déclin de la place du cheval dans nos sociétés. La révolution française avait supprimé la cavalerie - Napoléon remit celle-ci à l'honneur lui donna une plus grande importance à la fois quantitative et tactique. S'en suivit une professionnalisation de l'usage du cheval qui n'était de ce fait plus réservée aux titulaires de titres et de rangs spécifiques.

Parallèlement le XIX<sup>e</sup> siècle fût l'âge d'or de la traction hippomobile. Siècle de paradoxe entre une industrialisation et urbanisation et la forte présence du cheval - en France, on compte 2 millions de têtes en 1789, 3 millions entre 1840 et 1935<sup>8</sup> - paradoxe qui n'est qu'apparent car la mécanisation existait mais pas la motorisation. Le cheval était donc le moteur pour actionner.

Les échecs de la cavalerie militaire, combinés à la généralisation de la motorisation, notamment dans les transports et l'agriculture, devaient sonner le glas du cheval de service et de son univers.

Pour exemple dans les années 1950, l'arrivée du tracteur dans les campagnes en quelques décennies, fit tomber l'effectif des chevaux de 3 millions à 300 000<sup>9</sup>.



@lamyev

---

<sup>8</sup> Jean-Pierre Digard, *Le cheval, un animal domestique au destin exceptionnel*, 303 n°107/09, Pollen littéral diffusion, 2009

<sup>9</sup> Ibid.



La fonction modifiée, ses usagers se trouvèrent également différents, et il se développa une « massification<sup>10</sup> ». Le cheval prenant place entre animal fonction et l'animal de compagnie. Place induite par cette nouvelle activité équestre hédoniste.

Le clivage se creuse entre d'un côté les milieux professionnels et la culture de l'utilisation du cheval (équitations de travail, sports poussent vers une sous-utilisation voire une non utilisation. L'auteur se demande si le cheval pourrait survivre à cette moderne inutilité.

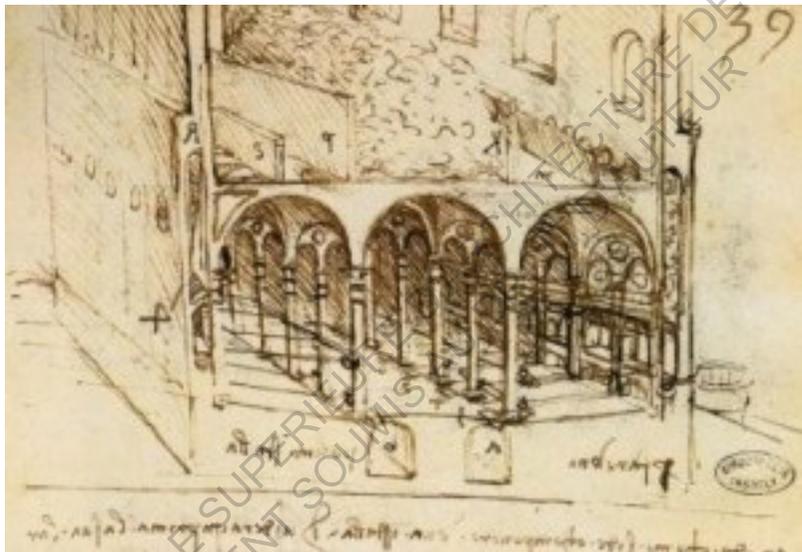
Jean-Pierre Digard relie les enseignements de l'histoire du cheval pour l'histoire humaine. Il indique que c'est durant les périodes où les fonctions utilitaires du cheval décroissent au profit de ses fonctions sociales et symboliques que se déroulent les révolutions équestres ; La domestication du cheval donne à l'homme une vanité, une image flatteuse d'être un être supérieur à laquelle il tient tant. Il insiste à dire que si le cheval est sanctuarisé donc reconnu comme animal de compagnie et non comme un animal domestique, son déclin risquerait de s'accroître d'autant plus.

---

<sup>10</sup> Ibid.

Cette chronologie, continue malgré les bouleversements démographiques, sociologique, politiques... permet de mesurer toute l'importance que le cheval tient dans la société. Un lien « affectif » pouvant peut-être expliquer certaines réactions et égards concernant la sauvegarde de son patrimoine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Leonard De Vinci «L'écurie idéale» 1498 -

Léonard de Vinci avait imaginé des écuries automatisées qui pouvaient se passer de palefreniers.

## 1.2 Des haras royaux à l'institution français du cheval et de l'équitation

*L'homme,*

*Pour éviter de perdre trop de temps à récupérer ses chevaux éparpillés dans les campagnes, l'homme a inventé l'écurie.*

*Pour le monter en toutes saisons, il a inventé le manège*

*Ainsi sont nées les installations équestres.*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

L'architecture équestre est d'une extrême diversité : écuries, manèges, académies, casernes, écoles de cavalerie, haras privés ou nationaux, cirques, hippodromes, centres équestres en grand nombre et très largement répandus sur le territoire. Les haras nationaux sont au cœur d'une mutation de fonctions qui se traduit entre autres par le transfert des missions d'étalonnage au secteur privé. De plus, les moyens de transport ont rendu obsolète une nécessité de maillage sur la globalité du territoire.



<http://presse.chateauversailles.fr>



@ Agathe Poupeney



@ Alain Lambert haras du pin

### 1.2.1 La génèse des haras

Un haras est un établissement où l'on élève des étalons et des juments de race en vue de la reproduction et de l'amélioration de l'espèce chevaline<sup>11</sup>. Il est l'une des plus anciennes administrations car sa création remonte à l'époque de Louis XIV. Colbert, alors contrôleur général des finances, par l'arrêt du Conseil du Roi du 17 octobre 1665, est à l'origine des étalons royaux et du statut de garde-étalon incitant les haras privés à produire des chevaux de meilleure qualité. L'institution des Haras se crée en ayant pour objectif de contrôler la production de chevaux pour en améliorer la qualité et ceci pour des usages essentiellement guerriers. En effet, Colbert est soucieux de reconstituer la cavalerie royale décimée par les guerres italiennes et les guerres de religion. Il souhaitait également parer aux désordres régnant en matière d'élevage de chevaux, qui menait à l'abâtardissement des races nationales, et éviter les achats à l'étranger. Le premier haras royal fut créé à Saint-Léger-en-Yvelines avant d'être transféré en Normandie, au haras du Pin édifié

---

<sup>11</sup> Définition tirée du Larousse

en 1715. Napoléon, crée par la suite six arrondissements dotés chacun d'un haras et de cinq dépôts d'étalons, couvrant ainsi la France entière. Des anciens bâtiments religieux sont réquisitionnés pour accueillir certains établissements tel que les haras de Cluny, Rodez ou Montier-en-Der. Après la défaite face à la Prusse de 1870, par la loi Bocher du 30 mai 1874, le ministère de l'agriculture prend en charge la fiabilité des remontes. Le fonctionnement administratif des Haras nationaux est alors stabilisé pour plus d'un siècle.

### 1.2.2 Une histoire qui se joue aux courses

Le XIX<sup>ème</sup> siècle apporte un usage du cheval autre : les courses et, non sans heurts, les Haras vont prendre part à ce monde en pleine expansion.

Aussi, et cela dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Haras s'octroient pour eux seul le rôle d'organisme de tutelle des courses et auront le monopole de l'enregistrement des naissances ; parallèlement, ils comprendront tout le bénéfice qu'ils peuvent retirer des courses, appréciées comme un mode efficace de sélection des "races légères"<sup>12</sup> et les intégreront dans leur politique d'élevage. Ce rapport au monde des courses permettra de mettre à la disposition des éleveurs des étalons de grande qualité et ce dans l'ensemble des campagnes françaises. En proposant des tarifs de saillies à moindre coût<sup>13</sup>, l'administration des Haras prend une large part dans la production de chevaux de courses (en particulier les trotteurs français qui, sans les haras, n'auraient pu se développer de la sorte ou les chevaux dit d'obstacles, que les Anglais et les Irlandais nous envient) et de chevaux de sport.

Mais au lendemain de la guerre, les Haras nationaux sont visés par une contestation. S'élèvent dans les couloirs ministériels des discours n'admettant pas que l'état vienne en aide aux éleveurs de chevaux, l'étalonnage étant, il est vrai, relativement loin d'une mission régaliennne. A cela s'ajoute une jalousie à l'égard de la prestigieuse administration des Haras. La sortie de l'étalonnage au sein des Haras et le désengagement de l'état semble inexorable.

---

<sup>12</sup> En opposition aux races de trait

<sup>13</sup> Grace aux subventions prélevés sur les jeux mutuels. Prélèvement qui rejoint les fonds publics alloués aux Haras nationaux

### 1.2.3 La fin de règne des entiers

---

*Qu'on ne s'y trompe pas, c'est une page pleine et entière de l'histoire du cheval en France qui se tourne, car n'a-t-on pas dit pendant longtemps que, dans notre pays, "le plus grand haras appartient à l'administration" ?<sup>14</sup>*

---

1982 signe le glas du corps des officiers des Haras, et l'intervention des haras nationaux, synonyme de concurrence déloyale pour les éleveurs privés bénéficiant du soutien de la commission européenne, est de moins en moins admise. Dans un contexte de restrictions budgétaires, les Haras sont une cible toute désignée. Ce qui peut paraître parfaitement paradoxal étant donné qu'il faut rappeler que les haras ne coûtaient rien à l'état<sup>15</sup>.

### 1.2.4 L'Institut français du cheval et l'équitation

Avec le décret du 22 janvier 2010, les Haras nationaux et l'École nationale d'équitation-Cadre noir de Saumur sont fusionnés pour former l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE). Les missions de reproduction sont totalement transférées au secteur privé.

L'IFCE a désormais pour mission d'accompagner le sport de haut niveau, de développer le transfert de connaissances par la formation et la diffusion d'informations, de faire vivre son patrimoine par le tourisme, les spectacles, les événements sportifs et culturels. Le siège de l'IFCE est à Saumur. La mission principale pour laquelle les haras furent bâtis ne trouvant plus place dans les sites, qu'advient-il de ces bâtiments créés et conçus pour celle-ci ?

---

<sup>14</sup> <http://www.joursdecheval.fr/haras-nationaux-la-fin-dune-longue-histoire>

<sup>15</sup> Une taxe de 0,7 % est prélevé sur le Pari Mutuel Urbain - ce qui permet le financement de l'ensemble de la politique des Haras - Las, cette taxe dépendait des comptes spéciaux du Trésor, qui furent supprimés en 2001 - ladite taxe est alors transférée dans le budget des ministères de l'Agriculture et des Sports.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Partie 2

**LES HARAS NATIONAUX :  
UN PATRIMOINE EN MUTATION**

## 2.1 La mise en vente

### 2.1.1 Etat des lieux

Cette carte reprend l'implantation globale des haras sur le territoire français et démontre que leur implantation générerait un maillage sur l'ensemble du territoire.

#### Carte de l'implantations géographique des haras nationaux



 Site hors patrimoine immobilier mais gardant des missions régaliennes avec des agents haras nationaux en partenariat avec les collectivités locales

 Les sites patrimoine Haras nationaux et maintenant des missions régaliennes.

source <http://www.ifce.fr/haras-nationaux/nos-sites/>

### 1.3.2 Le constat : Les haras nationaux : que fait-on du patrimoine bâti ?

---

« *Il y a une vraie problématique patrimoniale* »,

---

C'est par ces mots que débute mon entretien avec Franc Barlet. Cet ingénieur agronome de formation s'est retrouvé au fil des mutations de postes à travailler au service des Haras nationaux. Son dernier poste en date a pour titre : Conseiller spécial pour la valorisation patrimoniale. Bien que, dans le cadre de cette fonction, la dimension patrimoniale ne se résume pas au patrimoine bâti mais comprend aussi bien les éléments matériels que ceux que l'on qualifie d'immatériels, il tint à me préciser qu'il n'est pas un spécialiste du patrimoine. Mais c'est pourtant bien lui qui est nommé en charge de la négociation et la vente des Haras nationaux par l'IFCE.

L'IFCE est l'opérateur public, crée par un décret qui fusionna l'école nationale d'équitation avec les haras nationaux qui définit annuellement un contrat d'objectif et de performance<sup>16</sup>.

Dans le contrat d'objectif 2014-2017 il est clairement énoncé les besoins et surtout les objectifs concernant les orientations générales du patrimoine équin. Afin de garantir et pérenniser un certain équilibre économique, une réforme territoriale ayant pour cible la transformation du schéma territorial hérité de l'époque napoléonienne est engagée. La plupart des sites étant considérés « comme » faisant partie du patrimoine historique, ils présentent le double désavantage de ne pas être compatibles avec les nouvelles

---

<sup>16</sup> Les opérateurs de l'État occupent une place centrale dans la mise en œuvre des politiques publiques. En contrepartie l'État assure, par l'intermédiaire des tutelles ministérielles, le suivi des orientations stratégiques de ces établissements de façon à veiller à ce que leurs actions s'inscrivent dans les politiques publiques auxquelles ils participent. La circulaire du premier ministre du 26 mars 2010 (circulaire n°5454/SG) pose le principe de la généralisation des instruments de pilotage stratégique pour les opérateurs de l'Etat et les contrats d'objectifs et de performance (COP) en constituant un des instruments privilégiés.

Source <https://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

fonctions et d'être extrêmement coûteux. L'entretien du bâti, à lui seul, se chiffrant en millions, sa mise en valeur voire même son maintien en état semble déjà être économiquement non viable. Il me dit à mi-mot que lui et ses collègues n'ont pas les compétences pour gérer ce patrimoine et m'avoue même qu'ils ne s'en sont guère souciés jusque-là. Sur la période qui va des années 70 aux années 200, le constat est désolant et force est de constater que le patrimoine bâti est en très mauvais état. Les actions mises en place par les haras nationaux se résument surtout à des opérations de sauvetage lesquelles consistent principalement à maintenir le clos et le couvert et guère plus. Le constat est amer. L'IFCE n'as plus les moyens de conserver ce patrimoine et dans ce contexte, les seules solutions qui s'imposent à lui pour garantir l'avenir des bâtiments est son désengagement et leur mise en vente ; la mise en vente de la quasi-totalité du patrimoine débute en 2015. Pour la mise en vente, un « tour de France » est engagé sur les années 2011/2012 afin d'établir un état des lieux complet du patrimoine. L'état des lieux est transversal, il n'est pas uniquement basé sur l'état du patrimoine bâti et se base sur un inventaire général :

- Les missions réalisées au sein de l'établissement
- L'état du bâti
- Le personnel en place
- La localisation géographique
- L'impact sur la ville

Cependant, tous les haras appartenant à l'IFCE ne sont pas mis en vente. Certains critères conditionnent le maintien dans le giron de l'IFCE :

- Apporter une réponse aux missions « modernes » de l'IFCE – Certaines adaptations structurelles peuvent être apportées le cas échéant.
- Regarder la structure de l'effectif en place. Il faut noter qu'il y a encore une dizaine d'années, les personnels des Haras avaient fait toute leur carrière dans « leur » haras<sup>17</sup>.
- Vérifier les adéquations en fonction des missions : traçabilité /recherche et développement

---

<sup>17</sup> Franck Barlet parle d'attachement viscéral

Les méthodes actuelles de travail et en l'occurrence les nouveaux modes de transport ne nécessitent plus le maintien d'une implantation en maillage sur l'ensemble du territoire. Une implantation judicieuse vis-à-vis des besoins de la filière équine est mise en place, et quand le lieu le permet, il est également envisagé de partager le site avec d'autres organisations - cela dépend généralement de sa localisation.

Dans tous les cas la finalité reste la même, l'équilibre budgétaire. "Là où il y a un projet avec un équilibre financier acceptable pour l'établissement, on peut accepter de ne pas vendre. Là où il n'y a pas ça, on vend", a précisé à l'AFP le directeur de l'Institut français du cheval (IFCE), qui gère le patrimoine de l'Etat en la matière. Sans offre de la part des collectivités, le privé devrait reprendre les lieux. Cependant, l'IFCE accorde un droit de priorité aux collectivités territoriales. Elles sont prioritaires sur l'achat mais cela ne signifie pas que le bien ne leur est donné<sup>18</sup>. L'IFCE n'a pas de droit de regard sur le projet réalisé, malgré tout, il s'enthousiasme pour des projets qui maintiennent ou mettent en avant la dimension chevaline. Et pour continuer de faire perdurer la tradition équestre, malgré un transfert de la propriété du lieu, certains biens, étant propriétés de l'état et donc inaliénables ont été prêtés aux collectivités territoriales - Celles-ci viennent « meubler » les haras - sellerie d'honneur, ateliers visitables. Il faut ajouter que le droit de priorité des collectivités est dû au fait que les projets sont majoritairement en poursuite d'usage. Je soulignerai également le rapport à la ruralité où à l'urbanité ; la taille de la ville donne l'importance au bâtiment. Le haras de Lamballe n'a pas la même place dans la ville que celui du haras de Strasbourg. La dimension de la ville a une forte influence sur son « aura ».

---

<sup>18</sup> Estimé à 4 millions d'euros, le maire de la ville/Agglomération de Pau, Monsieur Bayrou, proposa de le racheter pour un euro symbolique.

## 2.2 La recherche par l'exemple

A l'issue de mes premières lectures et après avoir dressé l'état des lieux des haras nationaux sur le territoire français, j'ai constaté qu'à l'heure actuelle, deux schémas d'orientation majeurs se dessinent. L'un consiste à la vente ou à la location à un tiers qui ne pratique plus l'activité cheval, l'autre consiste à la vente à une collectivité territoriale qui va généralement combiner l'activité cheval avec une activité touristique, d'évènementiel ou tertiaire et ce pour en assurer l'équilibre économique.

Pour comprendre les raisons et les enjeux, je me suis orientée sur deux haras et plus précisément :

Le haras de Strasbourg qui a définitivement perdu l'activité cheval car il loge désormais un hôtel \*\*\*\*, une brasserie gastronomique et un biocluster<sup>18</sup>.

Le haras de Lamballe, qui a arrêté son activité d'étalonnage mais qui maintient et promeut la filière équine.

Il m'a semblé intéressant de confronter ces deux établissements car ils divergent sur un grand nombre de points :

- Leur taille en effectif et en superficie.
- Leur statut : privé / collectivités locales
- Leur localisation : confrontation entre le rural et l'urbain
- Leur activité actuelle : disparition de l'activité équestre au profit d'une activité commerciale en opposition à la volonté de promouvoir la filière équine
- Le rayonnement sur la ville et sa place, le haras de Strasbourg enclavé et effacé opposé au haras de Lamballe qui constitue en grande partie la ville.

---

<sup>18</sup> Un biocluster est un regroupement de laboratoires, de centres de recherche et d'entreprises travaillant dans le domaine des biotechnologies

### 2.2.1 La méthodologie

Après une recherche bibliographique pour comprendre les choix de l'implantation des haras et leur histoire architecturale, je me suis intéressée à ce qui « se passait » autour de ces haras. J'ai complété mes ressources en réalisant différents entretiens lors de rendez-vous ou de conversations téléphoniques<sup>19</sup> auprès des différents interlocuteurs, acteurs de la vie passée et/ou actuelle du haras. Les articles de presse, blogs et site d'information ont ajouté des données généralement concernant les enjeux économiques, les rapports politiques et également permettant d'avoir un panel des manifestations proposées dans les deux sites.

---

<sup>19</sup> La liste exhaustive des entretiens figure en annexe du présent mémoire

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Les études de cas*



UNIVERSITÉ SUPÉRIEURE DE  
MONT-SAINTE-ANNE  
DROIT D'ACHAT ET DE VENTES



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA MONTAGNE ET DE L'ÉQUIPEMENT RURAL  
DOCTEUR EN DROIT DE L'ÉQUIPEMENT RURAL  
UNIVERSITÉ DE NANTES

Enclave au cœur de la ville de Strasbourg, un hectare de bâtiments cachés derrière un mur d'enceinte abritait une trentaine d'étalons faisant résonner sept mois par an leurs sabots sur le sol de la ville lors de leur promenade de défoulement matinale. Depuis 2003, ils ont quitté les lieux.

#### 2.2.2.1.1 Son histoire

1749, la ville de Strasbourg souhaitant déplacer son académie d'équitation créée en 1626 « hors les murs », fit l'acquisition d'un terrain à l'abri des débordements fluviaux, le « Birkenwaldisher Hoff » en bordure des fortifications qui avait accueilli en un temps passé, un hospice pour les pauvres voyageurs puis un hôtel où se succédèrent cinq familles locales. Jacques Gally, dit « fribourg », bon sculpteur et appareilleur de pierres obtint le 21 mars 1752, l'adjudication de la construction de la nouvelle académie. Sous le contrôle de l'architecte de la Ville, Werner, il entama les travaux qui devaient se poursuivre jusqu'en 1763. Sa faillite en 1755, ne lui permettra pas d'aller au terme du chantier mais sa trace est présente par l'érection de la porte monumentale, le logement du directeur ainsi que les bureaux et le manège. L'entrepreneur Georges Muller achèvera les travaux de ce qui demeure l'une des plus belles écuries de France et fait de celle de Strasbourg, la perle de celle des haras nationaux.

Toutefois, cet ensemble que l'on nomme haras n'a pas toujours accueilli avec bonne augure cette nouvelle fonction. Il faut rappeler que l'existence de l'école d'équitation à Strasbourg est une ancienne résultante d'un privilège accordé en 1621 par l'empereur Ferdinand II à la jeune académie protestante pour y attirer les princes, comtes et seigneurs allemands et donner plus de célébrité à son université<sup>20</sup>. En 1750, quelques étalons dans un dépôt voisin et en 1754, D'Argenson, directeur des haras du royaume, en apprenant l'existence d'un terrain appartenant à la ville et possédant un manège et des écuries vit l'opportunité d'utiliser ces bâtiments. Il conçoit le projet de fusion « ce haras » à l'école de Manège de

---

<sup>20</sup> Cromer Marie-Laure, Mémoire de Master 1 : La réutilisation du patrimoine architectural : Les anciens haras de Strasbourg

conçoit le projet de fusion « ce haras » à l'école de Manège de Strasbourg. Les discussions qui s'en suivirent furent âpres étant donné que les strasbourgeois y trouvaient plus d'inconvénients que d'avantages. Supposons que cela puisse être une lutte entre le pouvoir de la ville et la toute-puissance souveraine. Ils finirent par céder aux injonctions royales en négociant certaines conditions<sup>21</sup>. Les conditions ne seront pas respectées mais la révolution française évitera toute belligérance car elle entraînera la suppression des haras, et les locaux devinrent magasins d'effets d'habillement et d'équipements. Le bâtiment redevient haras en 1806<sup>22</sup> et le 30 octobre 1823, l'école est supprimée par décision interministérielle<sup>23</sup>. Le haras peine également à survivre comme d'autres tel que Pau, Blois et Rodez qui sont également menacés de disparaître. Finalement, de 1830 à 1845, une école d'équitation cohabite avec le haras, mais l'équilibre n'arrivera toujours pas à se faire et le haras est donc exonéré de son obligation d'une école d'équitation en contrepartie du paiement d'un loyer ; la ville n'utilise pas de ce droit mais lorsqu'elle souhaite replacer un écuyer dans l'enceinte, elle se heurte au directeur du dépôt. Face aux menaces, le loyer est payé à compter de 1866 mais la révolution viendra modifier les termes et on ne fait plus mention de cette école dans les archives.

Le projet de fusion n'est certainement pas concluant, mais bien que les strasbourgeois à qui l'ont imposé l'implantation du haras, et qui se sont senti floués par les dictats souverains. Cependant, il apparaît que l'histoire récente du Haras révèle le profond attachement des Strasbourgeois à leur « perle » de centre-ville<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Une convention signée le 5 février 1756, prévoit que le haras doit maintenir une école d'équitation sous peine de rupture de l'entente et de la jouissance des lieux.

<sup>22</sup> Par le décret impérial du 4 juillet 1806, l'administration est rétablie et six haras auxquels sont rattachés des dépôts d'étalons sont créés. Strasbourg est l'un d'eux.

<sup>23</sup> Sa suppression fait suite à une plainte déposée par les élèves considérant que le nombre de chevaux destinés à l'instruction est insuffisant

<sup>24</sup> Le 22 septembre 2002, à l'occasion du 250<sup>ème</sup> anniversaire du haras mais qui correspond en réalité à la construction de l'académie d'équitation et de son manège, 20 voitures, 70 cavaliers en grande tenue, coiffes alsaciennes et chapeaux haut de forme ou costumes régence défilant on fait se presser plus de 500 personnes dans l'enceinte du haras pour assister à la présentation des chevaux, ainsi que des spectacles de danses et d'escrime.

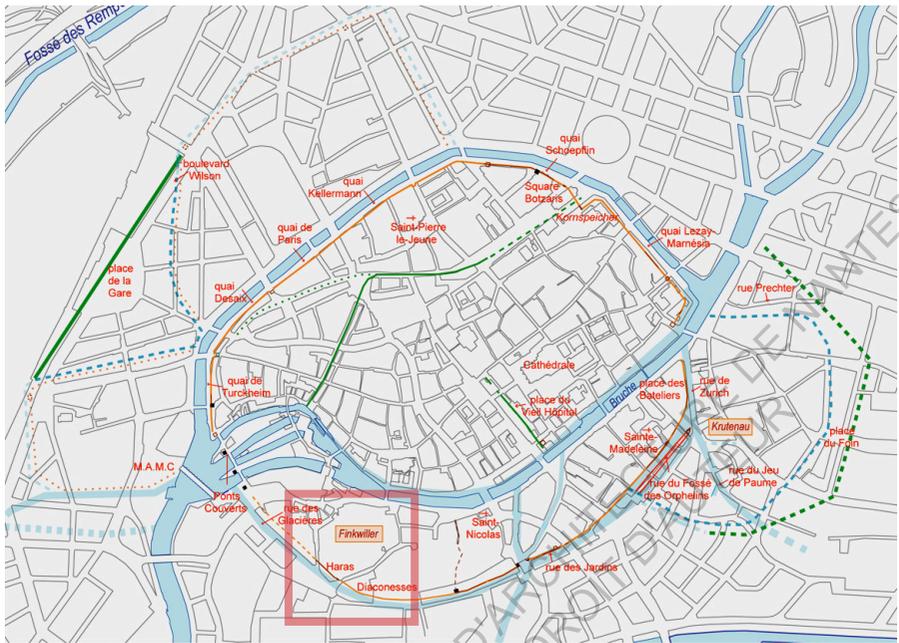
### 2.2.2.1.2 Son rapport à la ville

7 300 m<sup>2</sup> implantés au cœur d'une large agglomération<sup>25</sup>, le site des haras nationaux est localisé au sud-ouest de l'ellipse insulaire formant le centre de Strasbourg. Il est entouré par un habitat dense complété par des écoles et les complexes hospitaliers universitaires de la ville.

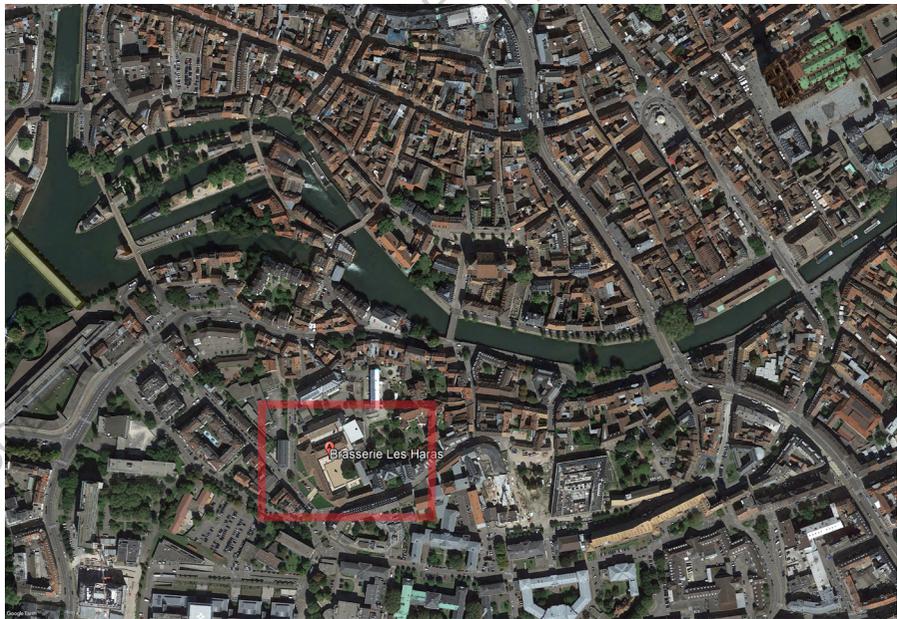
Rappelons que l'architecture équestre se voulait monumentale et démonstratrice de la puissance de l'art équin. Le haras de Strasbourg n'échappe pas à cette recherche de monumentalité avec son imposante et riche porte d'entrée de style Louis XV cherchant à impressionner le passant. Le haras se positionne, au même titre que d'autres grands bâtiments publics, comme un point de repère dans la ville pour ses habitants. Ainsi, une fois passée, la porte se dévoile parmi les belles façades du XVIIIe siècle. Derrière une cour d'honneur ornée et ombragée par un sophora bicentenaire, se dévoile l'écurie royale du haras. Celle-ci, entièrement réalisée en pierre de taille, est sans conteste de la meilleure tradition de l'architecture officielle de la fin du règne de Louis XV.

---

<sup>25</sup> Selon l'INSEE la ville de Strasbourg compte 276 170 habitants



Fonds cadastraux S.I.G. C.U.S (2002)



@GoogleEarth

### 2.2.2.1.3 Son statut

Le haras appartient à la ville de Strasbourg qui met à disposition les locaux sous un bail emphytéotique<sup>26</sup> de 52 ans

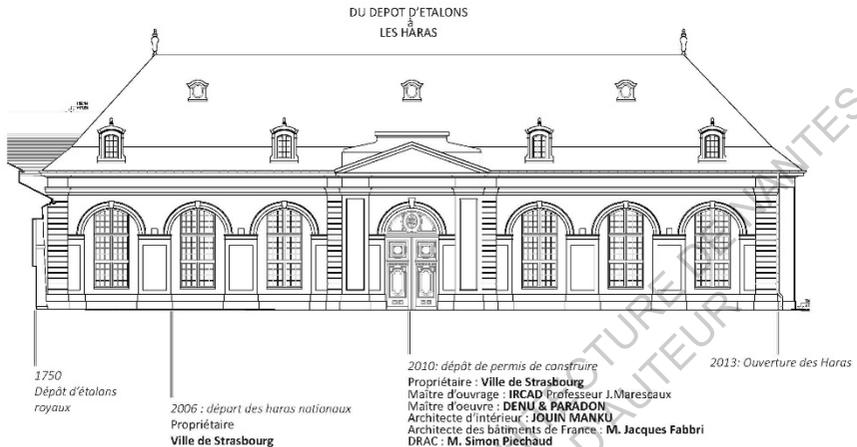
### 2.2.2.1.4 L'IRCAD [Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif]

1992 – Lors du passage de l'ère industrielle à l'ère informatique, le monde de la chirurgie, comme de nombreux secteurs font face à des changements nécessitant la mise en place de nouvelles méthodes de travail. Le professeur Marescaux eut donc l'idée de créer l'Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif : lieu de recherche et de formations. L'IRCAD est une association à but non lucratif, destinée à la recherche contre la lutte des cancers de l'appareil digestif. C'est un centre de formation pour les chercheurs et il rayonne dans le monde entier. L'IRCAD a reçu en 2017, 5700 personnes en formation. L'association est soutenue et accréditée par des sociétés savantes de renommée mondiale. En juin 1994, le bâtiment de l'IRCAD situé dans le périmètre de l'université de Strasbourg est finalisé. Au fil de ses années de développement, l'IRCAD s'oriente vers la recherche d'un nouvel espace dans un périmètre rapproché –

---

<sup>26</sup> Un bail emphytéotique (appelée aussi emphytéose) est un bail de longue durée, d'au moins 18 ans et d'au plus 99 ans

### 2.2.2.1.5 Les Haras – Un nom ? Une réalité



La genèse du projet est de trouver un lieu où tous les acteurs de la recherche et de la formation peuvent se rencontrer au quotidien, permettant aux uns et aux autres de pouvoir mutuellement s'apporter compétences et expertises. Un lieu de réflexion. L'une des problématiques de l'IRCAD (qui est également un avantage) est sa proximité avec le parlement européen. Cela se traduit par l'arrivée massive de parlementaires sur le territoire ce qui génère une saturation de l'espace hôtelier. L'IRCAD devait donc composer ses plannings de formation en fonction de cette problématique. Ils ont donc décidé de créer leur espace de réception hôtelière et de restauration propre afin d'assurer à leur clientèle le privilège de la disponibilité. Il s'agit également de pouvoir offrir en plus de la disponibilité un lieu différent où séjourner, on peut être nommable comme atypique ; Mme Marie Obringer, responsable de communication de l'IRCAD « *C'est un plus par rapport à tous les autres centres de formation* »

Le haras deviendrait-il un outil marketing<sup>27</sup> ?

<sup>27</sup> Fascicule de présentation réalisé par l'IRCAD en annexe du présent document

Dans ce cas on peut parler de modèle économique. Pour l'IRCAD, entreprise privée, le choix des lieux aménagés correspond à la nécessité d'avoir un retour sur investissement.

La volonté de l'IRCAD était double : tout d'abord de participer à la sauvegarde patrimoniale<sup>28</sup> et d'autre part d'ouvrir le haras sur la ville, de créer un endroit « grand public »

*Peut-on considérer qu'un hôtel où le prix de base d'entrée à plus de 130€ avec un petit déjeuner à 24€ est grand public ?*

La survie du bâtiment se résume à l'obtention d'un équilibre budgétaire, et étant donné que la réhabilitation en un centre de formation et d'un hôtel s'est élevée à 25 million d'euros, les prestations proposées doivent permettre ce retour sur investissement et ce sur une durée relativement courte. Il convient de rappeler que l'IRCAD n'est pas propriétaire des murs.

La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'issue d'un concours restreint à l'agence locale Denu & Paradon – Les études ont débuté en 2008 pour une livraison en 2013. Depuis la reconversion du Haras national en 2006, les locaux ont été réaménagés pour accueillir les nouvelles fonctions : l'ancien manège accueille le biocluster, et sa charpente a été rénovée. La grande écurie construite en 1756 accueille un restaurant sur deux niveaux. L'hôtel occupe la petite écurie, le corps de logis, l'aile des palefreniers et un nouvel édifice en briques, construit dans la cour.

Selon Catherine Weckmann, architecte ayant eu en charge une partie des études, la dimension cheval n'a pas vraiment été abordée et n'est pas en tout cas un axe majeur de la conception. La trace est bien entendue inscrite dans l'organisation du bâti et bien que les architectes aient envisagé de conserver les éléments des stalles, la complexité de ce maintien a eu pour conséquence une dépose complète de ces éléments majeurs. Elle ajoute que le conservateur ne s'est pas battu pour conserver l'image cheval. Cependant, à la fin de l'interview, elle revient sur des axes de conception qui ont été travaillés afin de conserver des traces du passé :

La grande écurie qui abrite le restaurant a été étudiée longuement et avec une grande attention car ce dernier est complexe à

---

<sup>28</sup> Le haras était fermé depuis 2005 et était seulement visité une fois par an lors des journées du patrimoine

aménager. Selon l'architecte, ce bâtiment produit un grand décalage entre l'intérieur et l'extérieur. En effet, à l'origine l'intérieur reçoit des stalles, un endroit de repos pour les chevaux. Un endroit où ils ne sont pas mis en valeur, non pensés<sup>29</sup>. Contrairement à l'extérieur, dont l'ensemble architectural révèle un véritable bâtiment d'apparat. La question de sa façade est intéressante. En effet, des allèges planes avaient été remontées sur la face extérieure pour protéger les chevaux du soleil direct. La suppression de ces allèges, ont permis, comme le précise Jacques Fabbri architecte du patrimoine en charge du dossier, de redonner à l'édifice une composition harmonieuse originelle qui s'inscrit dans l'esprit du lieu et dans la modernité. En outre, Les plates formes du biocluster ne touchent pas les murs du manège afin de conserver les paires bottes et de rester dans la géométrie initiale. Le pavage de la grande écurie est classé aux monuments historiques, il est donc impossible de le déposer en intégralité en vue du remplacement par un neuf. Aussi, il a été décidé par les architectes de le recouvrir complètement. Selon les architectes, il était impossible de conserver le sol en l'état pour des raisons d'accessibilité.

*Le domaine de la Bretesche a montré qu'il est possible de conserver le sol d'anciennes écuries et de le rendre compatible avec une activité recevant du public.*

A la question de savoir si le programme est adapté au site patrimonial qui doit l'accueillir, l'architecte du patrimoine Jacques Fabbri répond :

*« C'est tout l'ensjeu de mon travail que de mettre en adéquation un programme moderne et exigeant avec des bâtiments qui n'ont pas changé depuis le 17e siècle. Il s'agira donc d'un changement profond de la nature des lieux. Evidemment, transformer un haras du 17e siècle en cluster technologique et en restaurant n'est sans doute pas le programme le plus compatible avec la mémoire du lieu, mais c'est la condition même de la survie de notre patrimoine bâti que de trouver une réutilisation viable. Dans ce contexte, le travail de*

---

<sup>29</sup> Pratiquer la toilette d'un animal domestique, et spécialement d'un cheval.

*conception se focalise essentiellement sur les notions de réversibilité »*

Les classements sont nécessaires et essentiels à la conservation de notre patrimoine donc de notre histoire mais ils engendrent parfois des accélérations de transfert de propriété – En effet, dans le cas de Strasbourg, le départ de l'IFCE s'est précipité car, suite à la forte tempête de 1999, le haras a vu sa toiture classée dans un très mauvais état et nécessitant une réfection rapide. L'IFCE, à l'époque locataire, s'est vu demander par la mairie la prise en charge des travaux. Monsieur Christian Haeesler, à l'ancien directeur du haras me rapporte lors d'un entretien que « 4,5 millions pour ne loger que 15 étalons, l'équilibre financier est précaire ».

Concernant le travail réalisé par l'architecte, il admet être admiratif sur le projet concernant le maintien du patrimoine. Ces propos concernant l'âme cheval :

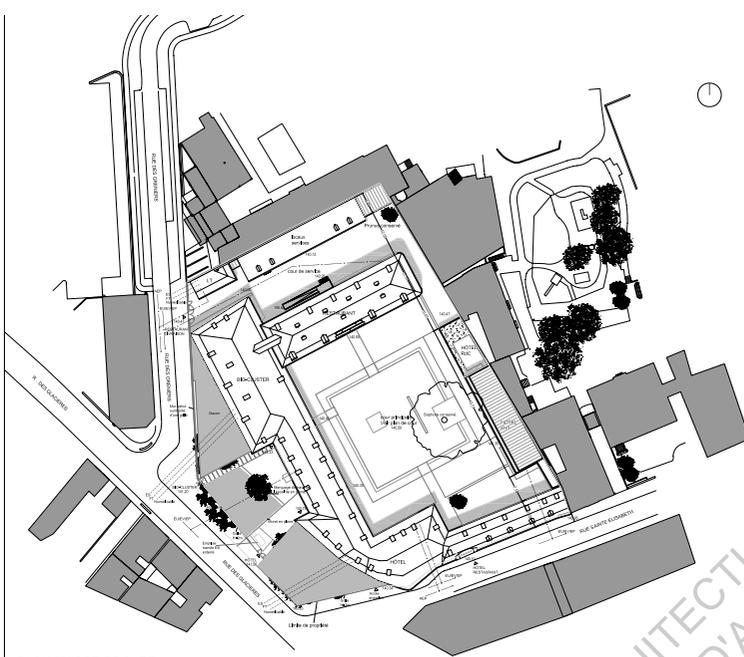
*« Il a essayé de recréer l'atmosphère en mettant des grandes vitres mais à mon sens, il aurait dû conserver le dallage historique martelé par les milliers d'impact de sabots au fil des années.*

*Les stalles pour les chevaux de traits, il aurait dû en conserver la trace voir les séparatifs et l'intégrer dans son dessin. On ne les voit plus nulle part, de même que les mangeoires qui ont toutes été démontées ».*

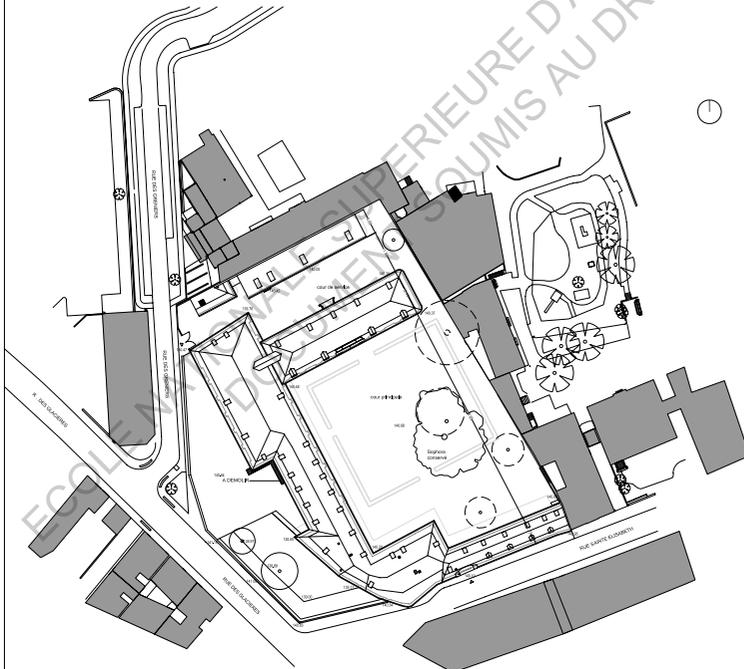
Avec beaucoup d'amertume, il souligne qu'au m<sup>2</sup>, on rentabilise mieux des établissements de ce type<sup>30</sup> qu'avec la reproduction d'étalons.

---

<sup>30</sup> Sous-entendu des établissements commerciaux et rémunérateurs



PLAN MASSE PROJET



PLAN MASSE DE L'EXISTANT

- A DEMOLIR
- ARBRE A ABATIR

Reconversion du site du Haras de Strasbourg		
ARCHITECTE	BRICAD 17 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 11 00 06 83 38 11 00 40
ARCHITECTE	DENU & PARODON 25 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 20 06 83 38 00 21
ARCHITECTE D'INTERIEUR	JACQUES FABRI 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
ARCHITECTE D'INTERIEUR	PIERRE-JULIEN 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
BAVE	SIBETIQUES 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
BAVE	CEREC MOUVERNE 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
SCHEME	ES ECONOMIE 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
CONSEILS TECHNIQUES	VERITAS 10 rue de la République 42000 STRASBOURG	06 83 38 00 40 06 83 38 00 41
PHASE:	PC	CODE: 0820
EMPLACEMENT:		1000000
DATE:		00/00/00
TITRE:	Plan masse	DOC. N° : PC2
		PLAN N° : P00

### 2.2.2.1.6 Et le cheval...

Le cheval a voulu continuer d'exister à travers de nombreux projets liés au cheval mais qui n'ont jamais pu voir le jour faute de moyens

Le Conseil d'administration des Haras Nationaux avait voté un programme de transformation en pôle hippique avec co-investissement.

- Partenariat avec le musée du cheval de Chantilly : Volonté de récupérer le haras de Strasbourg pour en faire une succursale mais cela a généré des heurts avec les élus.
- Bâtiment destiné à recevoir la garde républicaine européenne
- Utilisation du cheval dans la ville (ramassage ordures..)
- Une académie d'équitation
- .....

L'avortement de ces projets et la naissance des haras a marqué Corinne Delhay<sup>31</sup> qui écrivait en janvier 2009

*« Face à l'émoi suscité par la perspective du départ des Haras Nationaux, de nombreux projets ont vu le jour. Il faut espérer que les opérations immobilières prestigieuses qui ont pu être évoquées ici ou là n'ont aucune réalité et qu'au contraire la volonté affichée par les autorités politiques de conserver au site de la rue Sainte Elisabeth sa vocation équestre est réelle. »*

Elle se dit tristement que ce haras qui avait, grâce à un remaniement très faible, su garder la fonction équestre. On pouvait se représenter les choses. Et elle ajoute qu'il y a réelle dimension élitiste dans ce haras qui pour elle appartenait aux strasbourgeois qui y étaient très attachés.

Dans son épilogue : L'avenir du Haras : entre disparition annoncée et résurrection partielle, paru en mai 2010, un paragraphe m'a particulièrement touché :

---

<sup>31</sup> Corinne Delhay, Le haras de Strasbourg (1756), joyau architectural et témoin de la vie culturelle européenne, Janvier 2009 –

Corinne Delhay est une linguiste, maître de conférences à l'université de Strasbourg, elle est cavalière et son époux est un professionnel de l'élevage équin –

*« Même s'il n'y a sans doute pas lieu de s'inquiéter de la qualité architecturale de la rénovation entreprise, il n'en reste pas moins vrai qu'une page est définitivement tournée et que le projet de l'IRCAD scelle à jamais la mort du Haras de Strasbourg en tant que lieu dédié aux chevaux pendant plus de 250 ans. Le patrimoine architectural est certes préservé mais qu'en est-il du patrimoine équestre ? Indépendamment de sa beauté, le lieu frappait par sa capacité à transmettre, avec une étonnante vivacité, la mémoire de la présence des chevaux au côté des hommes. Mille petits détails témoignaient de la réflexion des hommes de chevaux, comme ces anneaux scellés haut dans les murs pour prévenir les accidents, ces fenêtres conçues pour laisser le soleil caresser la croupe des chevaux en hiver ou ces pavés choisis bien larges pour faciliter le déplacement des chevaux ? Le Haras de Strasbourg est sans doute un joyau architectural du XVIIIe siècle, mais il était aussi le témoin de la complicité laborieuse de l'homme et du cheval pendant plusieurs siècles. »*

Christian Haeesler pense également que l'activité équestre aurait pu perdurer dans les locaux du haras car le cheval est toléré en ville voir apprécié. Il peut avoir une fonction utilitaire et il considère que par rapport aux enjeux de ruralité, la ville est passé à côté de l'enjeu en supprimant cette activité en cœur de très grandes villes. Dans le subconscient il reste les haras... Ce qui se voit d'ailleurs car la marque haras est utilisé : Hôtel des haras, Brasserie des haras, les assiettes...

*Il s'amuse à me raconter une anecdote qui l'a marqué, lors de la première inauguration du site les haras, un des organisateurs lui a demandé de ramener quelques chevaux pour les mettre dans la cour du haras... Il leur a gentiment dit que cela n'était pas possible...*

Une sculpture de cheval monumentale est placée au centre de la cour. Un architecte d'intérieur a repris les codes du mobilier équestre et a posé une fresque monumentale à la réception : mais cela suffit-il à conserver l'âme cheval ? Et au fond, cette conservation est-elle nécessaire ?

La ville de Strasbourg était davantage préoccupée par la problématique de conservation du bâti que de la réaffectation des écuries.

Le haras de Strasbourg aura été malgré lui l'épicentre de controverses, de luttes diverses entre les passionnés de chevaux, de patrimoine, de choix politiques...

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# DNA / Strasbourg

DESSIN DE LA SEMAINE

Lefrançois.



Saisi par la Ville, le conseil de quartier (CoQ) Gare-Kléber s'est prononcé « contre » la mise à disposition de l'ancien haras à l'Institut de recherche contre les cancers de l'appareil digestif (Ircad). Roland Ries devrait rencontrer demain le conseil pour lui exposer la démarche de la municipalité.

@Dernières Nouvelles d'Alsace - sd



LEPITRE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
SOUS LE DROIT D'AUTEUR

*Le haras de Lamballe*



La ville de Lamballe, c'est le haras. Son haras comme un emblème de la ville –

Sa création fut décidée au début du règne de Charles X, en 1825, et réalisée sous Louis-Philippe, en 1842. Le Haras s'agrandit et prit de l'importance jusqu'au début du XXe siècle.

#### 2.2.2.2.1 Son histoire

Comme celui de St Lô, dans le découpage géographique, il n'englobe qu'un département et demi. Cela montre bien l'importance de Lamballe jusqu'à une époque très récente. Il est au cœur d'un territoire qui à l'époque de l'apogée de la pratique était très profus en France en matière de chevaux : l'ancien duché de Bretagne rattaché à la couronne en 1532. Après deux fermetures<sup>32</sup>, l'année 1842 marque l'ouverture définitive du haras avec la création de l'écurie n°2. En 1870, la défaite de la guerre de Prusse entraîne le besoin de réalimenter le cheptel national. Le haras de Lamballe est choisi pour mener cette mission – 4 écuries de plus vont donc voir le jour. En 1870, les signes pressentis d'une guerre entraînent la construction de 6 écuries complémentaires. On peut « douloureusement » rappeler que la guerre 14-18 provoquera la mort de plus d'un million de chevaux<sup>33</sup>. De 1903 à 1907, les écuries de l'allée centrale sont construites. Au total, le site contient 12 écuries pouvant contenir au total environ 400 étalons.

*J'aurai aimé entrer dans le haras lorsque son activité était à son apogée*

Par l'Arrêté du 11 décembre 2015, les façades et toitures de tous les bâtiments construits avant la Première Guerre mondiale (hormis leurs aménagements et équipements contemporains), écurie n° 10

---

<sup>32</sup> De 1783 à 1790, un premier dépôt sera établi au château de bienassis, à quelques trois lieux de Lamballe – le 1<sup>er</sup> janvier 1790, les haras sont supprimés par l'assemblée constituante. En septembre 1783, Visdelou de la Villethéart loue à Lamballe une écurie dépendant de la caserne Saint-Martin pour y loger des étalons royaux et ceci jusqu'en 1790. Une ordonnance royale du 10 mars 1825, en prescrivant l'établissement, à Lamballe, d'un nouveau dépôt d'étalons pour les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine, rétablit le haras de Lamballe et ordonna le rachat de l'ancienne caserne St Martin. Le haras sur ordre de l'administration sera fermé en 1834.

<sup>33</sup> Claude Milhaud, 1914-1918. Réflexion sur la perte de 1 140 000 équidés par les armées françaises, 5 juin 2014

en totalité, parc pour son sol d'assiette, ses murs, clôtures et portail sont inscrits au titre du patrimoine des bâtiments historiques.

Le haras de Lamballe s'est construit autour du développement des chevaux de travail, avec comme race emblématique : le Breton et en particulier le fameux postier qui fera la gloire de la traction hippomobile et des unités d'artillerie légère.

A l'heure actuelle, l'établissement regroupe sur six hectares clos de murs, l'une des plus fortes centralisations d'équipements parmi l'ensemble des haras nationaux, en particulier douze écuries construites entre 1827 et 1905. Cet ensemble, géré par un syndicat mixte depuis 2006, reste majoritairement dédié à la filière équine - même si la présence des animaux et l'élevage proprement dit n'en occupe qu'une petite part.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES

#### 2.2.2.2.2 Son rapport à la ville

Le Haras de Lamballe a le paradoxe d'être un haras dans un milieu très rural mais avec une localisation en cœur de ville – Certes dans une petite ville<sup>34</sup> mais en plein cœur de celle-ci.

Née au XI<sup>ème</sup> siècle, avec des successions de seigneurie, la ville se développe grâce au commerce du fait de la présence au « château<sup>35</sup> » d'un grand seigneur qui aménage deux lieux de plaisance<sup>36</sup>. Au fil de son histoire, il est remarqué sur le site de présentation de la ville que ce qui caractérise le XIX<sup>ème</sup> siècle est « sans doute la construction des haras et l'arrivée du chemin de fer en 1863, qui, tout en relançant l'activité locale, font après 1842, évoluer le tissu urbain. Ils s'accompagnent de nouveaux alignements urbains remarquables aux alentours et du tracé de nouvelles rues ». <sup>37</sup> 6 hectares en ville sont dédiés aux chevaux. Cela révèle toute l'importance du haras.

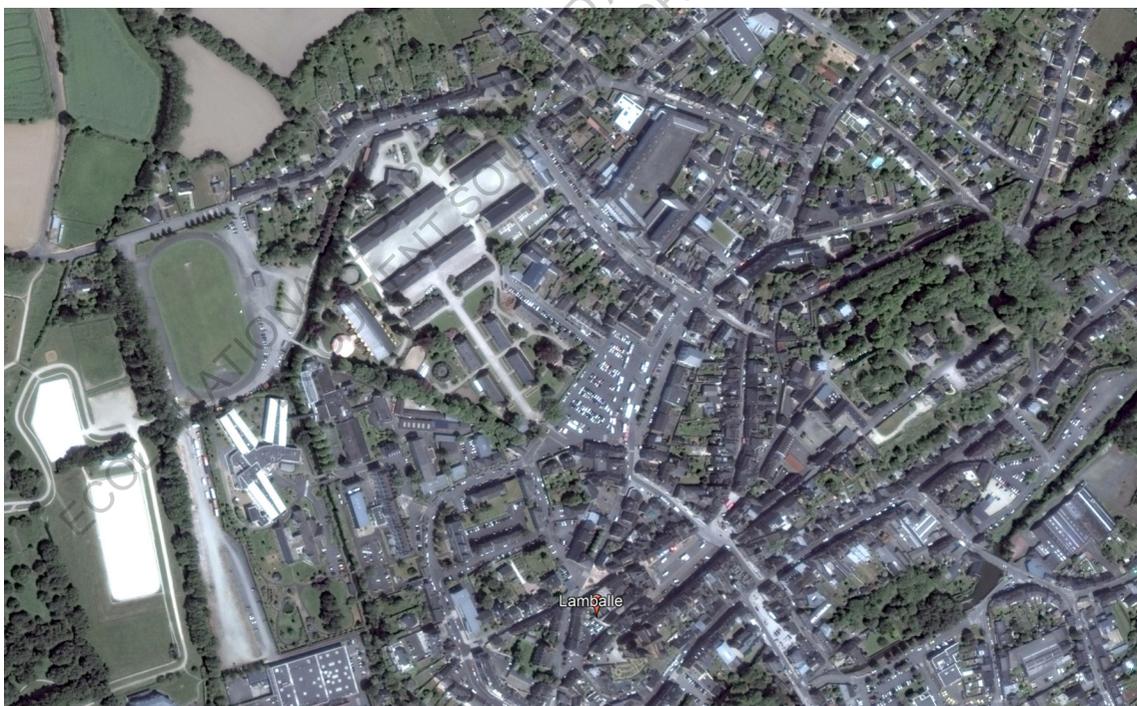
---

<sup>34</sup> La ville de Lamballe compte en 2018 : 13 935 habitants pour une surface de 9 309 ha – Source de la mairie de la ville

<sup>35</sup> Richelieu fait raser le château, excepté sa chapelle collégiale Notre-Dame

<sup>36</sup> Lanjouan et le Boccage-Vaunoise

<sup>37</sup><http://www.mairie-lamballe.fr/accueil-lamballe/decouvrir-lamballe/histoire-et-patrimoine/histoire>



### 2.2.2.2.3 Son statut

Estimé à 3 millions d'euros, demandé pour 1€ symbolique par les collectivités du syndicat mixte, l'accord pour un prix d'acquisition par la collectivité à 400 000€ a été annoncé le 16 juillet 2016.

Franck Barlet, précise que cela représente un prix raisonnable au vu de l'investissement de 2 millions et demi d'euros consenti par le syndicat mixte et qui a permis de donner de la valeur au site.

*« On ne laisse pas galoper trois siècles d'histoire comme ça »*

Les collectivités devront se mettre autour de la table pour réfléchir aux options, se regrouper ou pas. « On en fera partie. Le Haras ne partira pas en appartement », confirme Loïc Cauret, président de Lamballe communauté

### 2.2.2.2.4 Des ambitions chevaleresques

*« Le cheval est le trésor du haras national »<sup>38</sup>*

Frédérique Billon, directrice du syndicat mixte de Lamballe m'a fait part lors d'un entretien des orientations adoptées pour l'avenir du haras – Contrairement à Strasbourg, bien que le cheval n'y tienne plus la place qui lui était réservée il y a quelques années, le développement du haras est principalement tourné vers la filière équine.

*« Le portail est ouvert en continu et les gens veulent voir du cheval »* ce qui amène à placer lors de certaines manifestations un poney au milieu d'un paddock.

*Cela me questionne sur la place du cheval et son rapport à l'homme ;*

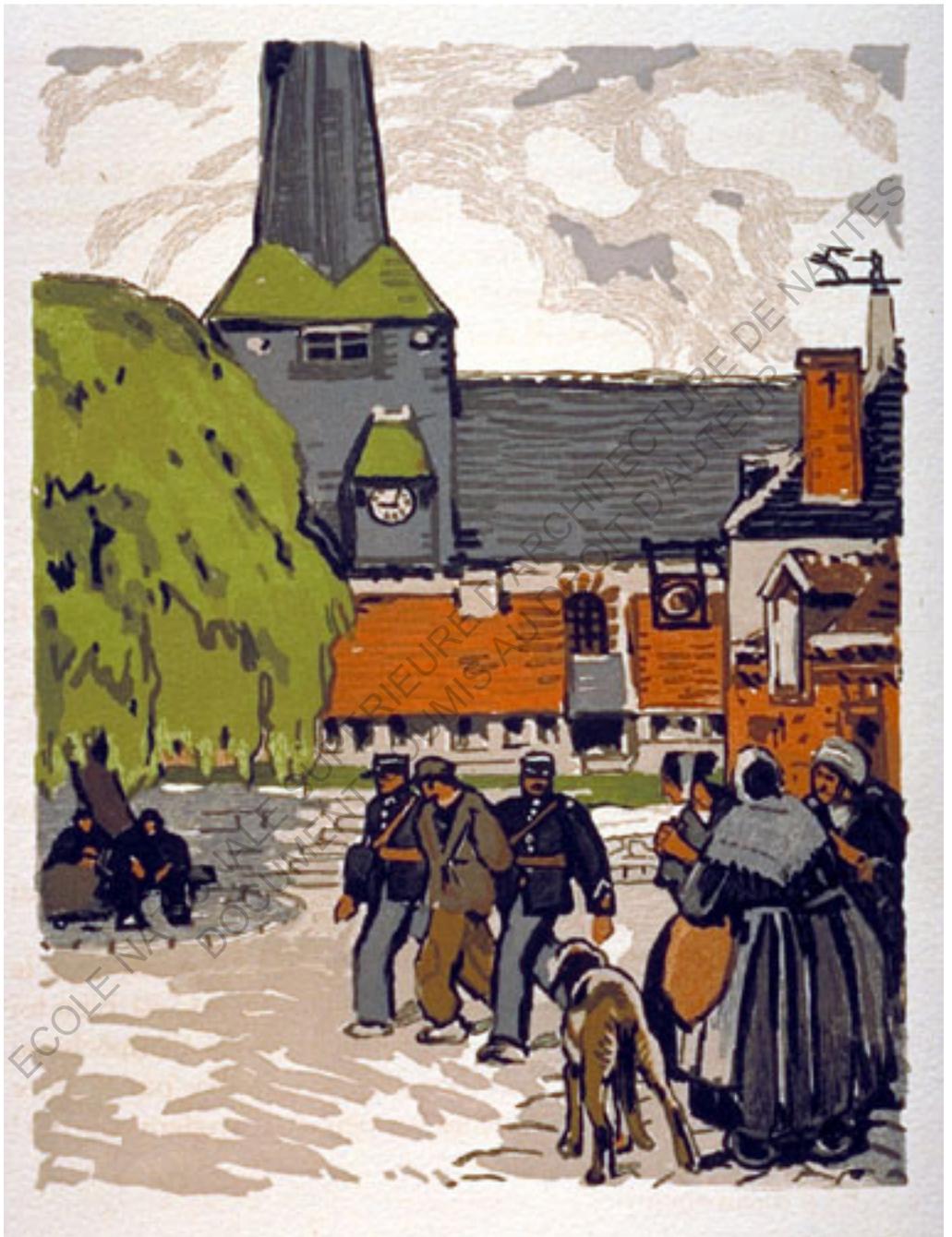
La volonté est de garder les activités mises en place sur le site mais d'apporter autres activités pour rendre le site économiquement viable. Une étude a été réalisée autour d'une large consultation plus de 100 personnes regroupant entreprises, élus, professionnels de la filière équine et du tourisme rencontrés lors d'entretiens et

---

<sup>38</sup> Soizic Quero, Lamballe. « La réappropriation du Haras national a commencé », Ouest France, 31/01/18

parallèlement près de 200 particuliers ont répondu à un questionnaire mis en ligne. La concrétisation des résultats de cette étude a mené à l'élaboration d'un projet développé sous 4 axes majeurs :

- I. Développer la vocation du site tourné vers le cheval, pratique sportive et développement équestre
  - Poursuivre et amplifier l'accueil de stages, concours formations
  - Augmenter l'effectif équin en créant une écurie du monde
  - Prévoir un accueil de résidents équestres, artisans...
  - Développer le cheval utilitaire
  - Intensifier le nombre d'évènements et d'animations
  
- II. Faire du haras un site de la route touristique et culturelle des Côtes d'Armor et de la Bretagne
  - Déterminer un rythme d'ouverture de site et envisager de nouveaux concepts de visite
  - Créer des produits touristiques cheval
  - Renforcer l'identité touristique du haras
  
- III. Valoriser et aménager les espaces bâtis, le patrimoine équestre et végétal
  - Rénover, entretenir et valoriser le patrimoine bâti en définissant un plan pluriannuel d'investissements
  - Concilier les activités présentes sur le site et respecter et faire respecter les consignes de sécurité
  - Accorder une place au végétal
  
- IV. Ouvrir le haras pour un accueil public et des partenariats
  - Ouvrir ce lieu aux habitants, dans la ville..
  - Développer des partenariats (animation, économique.)
  - Faciliter l'accès du site
  - Professionnaliser l'accueil de la clientèle
  - Créer un espace de co-working



@Mathurin Meheut  
L'arrestation de Raboliot, 1927

#### 2.2.2.2.5 Musée Mathurin Méheut

Mathurin Méheut, cité comme le plus populaire des artistes bretons<sup>39</sup>, est un peintre, dessinateur, illustrateur, décorateur, céramiste, sculpteur, graveur qui naquit à Lamballe en 1882 et mourut à Paris en 1958. Il représente une grande fierté pour la ville de Lamballe qui présente ses œuvres dans la maison du Bourreau, superbe bâtiment du XV<sup>ème</sup> siècle situé sur la place du Martray de Lamballe. Ce bâtiment classé aux monuments historiques, fit l'objet d'une restauration complète par les architectes des bâtiments de France. Cependant, l'engouement suscité par le peintre et la volonté de continuer de faire rayonner l'artiste ont confirmé l'exiguïté de l'actuel musée. L'écurie n°12 du haras, fut le lieu choisi pour sa future implantation. Un privilège pour le haras qui pourra bénéficier de la notoriété de l'artiste et des quelques 7000 visiteurs annuels. Les enjeux urbain, architectural et muséographique trouvent une réponse par ce projet. L'aménagement, la transformation, et l'évolution d'un édifice comme le Haras national c'est conserver son âme, révéler le lieu et le paysage, mais aussi instaurer un dialogue contemporain pour dynamiser des nouveaux aménagements de la place du Champ de Foire.

L'installation du musée dans ce site prestigieux va offrir un espace adapté aux besoins d'un renouvellement de l'espace muséal plus moderne et attractif. En outre, il permettra de maintenir une exposition permanente et de rendre accessible à tous l'ensemble de la collection. La configuration actuelle du musée ne le permet pas. La préservation et la mise en valeur des bâtiments est réalisée par la création d'une extension positionnée en retrait de ceux-ci.

Cette extension constituée par un bâtiment étroit relie les deux bâtiments existants à l'entrée du site qui seront réhabilités pour y installer l'accueil commun et une partie de la gestion technique et administrative des trois structures hébergées. Les espaces d'exposition seront installés dans l'écurie n°12.

Le bâtiment neuf respecte son milieu par une construction simple et une délicate implantation, en retrait des existants. Les arbres sont eux-aussi conservés. L'extension met en lumière l'architecture de l'édifice sans déranger la composition d'ensemble du haras national.

---

<sup>39</sup> A noter que toute sa carrière sera parisienne - Lamballe est sa ville d'enfance.

Les parements bois et la couverture en zinc de cette extension sont choisis pour former une continuité avec le bâtiment d'accueil récent.

L'écurie n°12 sera entièrement réhabilitée pour installer de plain-pied la totalité de l'espace d'exposition.



@Jean Guervilly & Françoise Mauffret - Extrait planches concours musée Mathurin Meheut



@Jean Guervilly & Françoise Mauffret - Extrait planches concours musée Mathurin Meheut

### 2.3 Le dilemme patrimonial

Les traces du temps passé, l'usure, la patine ? éveillent en nous un intérêt. En quelque sorte, le dilemme de la notion de patrimoine est cornélien car il nécessite souvent une acceptation de céder une partie pour valoriser le reste.<sup>40</sup> . Ainsi, en me permettant un raccourci de l'esprit, on constate que se joue une guerre entre le « conservatisme à outrance et le « libéralisme consumériste », non frileux à la démolition et boulimique du construire du rentable.

*Il existe probablement un positionnement entre ce que l'on peut considérer comme deux extrêmes.*

Lors de la biennale architecturale de Venise de 2008, la crise économique<sup>41</sup> a vraisemblablement renforcé la réflexion du déjà-là. Le propos de Rem Koolhaas<sup>42</sup> est le suivant : préserver l'architecture et la ville ne doit plus être pensé comme l'antinomie de la modernisation et du développement, mais ces deux forces doivent au contraire entrer en synergie lorsque cela est possible. Les désordres et démolitions dus à une désarticulation du temps dans un souci de protection à l'échelle mondiale recentrent son questionnement sur une base commune et universelle : qu'est-il nécessaire de protéger et selon quels critères ? comment préserver sans figer ? comment préserver dans le respect des différentes cultures ? que faire du patrimoine récent ?

Questions, que l'on retrouve bien entendu dans le cas des études des haras. Cependant, dans le cas des haras, la complexité se situe au-delà du bâti car elle intègre une part d'attachement à l'animal et ce n'est en définitif pas tant la présence du bâti qui est défendu mais plutôt la présence du cheval. De plus, le haras a été construit et conçu pour une mission précise avec une organisation spatiale définie qui est généralement très contrainte et en inadéquation avec les nouveaux usages même au sein de la filière équine.

---

<sup>40</sup> La basilique St Pierre de Rome a été construite sur les vestiges d'une cathédrale constantiniennne, elle-même construite sur un cirque romain antique

<sup>41</sup> La biennale de Venise en 2008 s'inaugure en septembre au moment précis où la banque Lehman Brothers faisait faillite. La grave crise financière puis économique calma les ardeurs des maîtres d'ouvrage et d'œuvres et apporta une dimension pessimiste.

<sup>42</sup> Remment « Rem » Lucas Koolhaas est un architecte, théoricien de l'architecture et urbaniste néerlandais

Finalement, la problématique des haras est similaire à un très grand nombre de bâtiments. Un patrimoine classé vieillissant qui obère leur propriétaire. Des reconversions généralement incomprises et faisant naître des polémiques<sup>43</sup>.

*J'ai tendance à penser que la polémique est toujours plus largement diffusée et entendue que l'approbation.*

Malgré tout, les projets ne manquent pas, généralement d'ailleurs ce sont des intentions de grande qualité dans leur dimension culturelle, artistique voire humaine. Mais la finalité c'est l'équilibre économique. A cela s'ajoute une dimension politique incluant des querelles de mouvement politique, d'élus... Lors de mon rendez-vous réalisé avec Messieurs Le B. et M. et Mme C. P., j'ai pu ressentir les animosités entre les services de l'états, et ne voulant pas me laisser guider par des considérations politiques, j'ai naturellement écourté l'entretien. Non seulement le bâtiment devient un produit, un outil marketing servant de support d'image et de communication, mais aussi un objet de politique de la ville.

Mais dans ces équations plus ou moins insolubles et dans le cas particulier des haras interviennent des passionnés<sup>44</sup>. Ce qui m'a le finalement le plus interpellé c'est la complexité architecturale générée pour maintenir les traces. Confrontée toujours aux mêmes remarques, je n'ai finalement pas eu vraiment de réponses à mes interrogations initiales. Probablement parce qu'une réponse globale n'existe pas, que chaque établissement par sa localisation, son histoire se construit et se déconstruit avec ses singularités.

---

<sup>43</sup> De nombreux articles sont parus suite à la validation du rachat du haras de Strasbourg par l'IRCAD -

<sup>44</sup>Etymologie de passion : Action de souffrir

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

*Qu'est-ce qui est important pour moi dans l'architecture équestre et en particulier concernant celle des haras ? Finalement, c'est l'odeur de l'animal, le léger crissement de son mouvement sur son couchage, son souffle fort expulsé par ses naseaux lorsque qu'il aperçoit son cavalier et le bruit de ses sabots, comme une chorégraphie cadencée. Ce qui fait la particularité des haras, ce sont en définitive ses principaux habitants : les chevaux. Lorsque je rentre dans un haras, il s'exerce sur moi un désir bien plus grand que la seule contemplation du bâti, mon souhait est d'apercevoir un cheval, et ma déception est grande lorsque je vois des stalles et des boxes vides. Au-delà de la qualité architecturale, des espaces de son lieu de vie et de travail mon plus grand intérêt reste le même : l'attrait que j'ai pour cet animal.*

Cet aspect a été renforcé car j'ai constaté lors de mon travail les divergences d'opinions entre les cavaliers et les « non cavaliers » lorsqu'il s'agit de trancher sur le devenir d'un haras. Les passionnés de chevaux défendent la place du cheval avant toute chose, là ou d'autres vont y voir un potentiel immobilier.

Pour aller plus loin dans la rétrospective, ce travail de mémoire, en m'amenant à me questionner sur la notion de patrimoine et d'usage, m'a donné envie d'approfondir le sujet du rapport du bâti à l'usage. Que garde-t-on d'une architecture : la matière ou l'atmosphère ? Par ailleurs, si le temps me l'avait permis j'aurais souhaité approfondir le sujet de complexité du maintien de l'histoire.

En somme, l'architecture va bien au-delà de l'assemblage de matériaux et c'est cela qui rend notre métier d'architecte si passionnant et qui me motive d'autant plus à poursuivre mon apprentissage.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Bibliographie



- Le cheval dans ses architectures. Livraisons d'histoire de l'architecture. Vol. n°6. Revue des jeunes chercheurs en histoire de l'architecture, 2003.
- Lievaud (Pascal), Franchet d'Esperey (Patrice), Hauts lieux dédiés au cheval, Arts équestre, Paris, Actes Sud, 2010.
- Bruneau (Damien) « Les Villes des haras nationaux ». Espaces et sociétés, no 168-169 janvier 2017.
- Garcin (Jérôme), « L'animal Mystère », 303, septembre 2009, p.6-7.
- Roche, (Daniel) « Les arts de l'équitation relation distinctive et raison cavalière ». 303, septembre 2009, 8-9.
- Digard, (Jean-Pierre), « Le cheval, un animal domestique au destin exceptionnel », 303 septembre 2009, p. 12-17.
- Maisonneuve (Christian), « Un cheval, des chevaux », 303 septembre 2009, p. 20-25.
- Barlet (Franck), « Les haras nationaux au service de l'élevage en Pays de La Loire », 303 septembre 2009, p. 48-55.
- Libourel, (Jean-Louis), Halgand (Marie-Paule), et Kerouanton (Jean-Louis), « Cheval, architecture et territoire ». 303 - addition numérique des numéros des cinq départements de la région XXIX (1991), p. 80-97.
- Narboux (Jean-Philippe) « L'architecture de la légèreté ». In Architecture équestre -
- Architecture équestre. C.N.M.H.S. Monuments historiques 167. Paris, s. d.
- « Decret n°99-556 du 02/07/1999 portant création et organisation de l'établissement publics Les Haras Nationaux »,
- « Les six Haras créés par Napoléon par le décret du 4 juillet 1806 », s. d.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Médiagraphie



- [www.cheval.culture.fr](http://www.cheval.culture.fr)
- [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)
- [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)
- [www.france3-regions.francetvinfo.fr](http://www.france3-regions.francetvinfo.fr)
- [www.agrapresse.fr](http://www.agrapresse.fr)
- [nuage1962.wordpress.com](http://nuage1962.wordpress.com)
- [www.lafranceagricole.fr](http://www.lafranceagricole.fr)
- [www.charentelibre.fr](http://www.charentelibre.fr)
- [www.agglodieppemaritime.com](http://www.agglodieppemaritime.com)
- [journals.openedition.org/.../insitu/9772](http://journals.openedition.org/.../insitu/9772)
- [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)
- [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)
- [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be)
- [www.cheval-de-trait.fr](http://www.cheval-de-trait.fr)
- [www6.paris.inra.fr](http://www6.paris.inra.fr)
- [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)
- <https://www.bretesche.fr/photos>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Entretiens



**Chevalier-Pickel (Sylvine) - Angers- 14/03/18**

Chercheuse à l'université d'Angers

**Bernard (Maurel) – Angers – 14/03/18**

Directeur du patrimoine pour IFCE 2010-2013

**Le Borgne (Thierry) – Angers – 14/03/18**

Architecte IFCE

**Barlet (Franck) – téléphonique – 19/02/18**

Conseiller spécial pour la valorisation patrimoniale

**Talon (Alain) – téléphonique – 11/03/18**

Directeur adjoint du patrimoine culturel

Strasbourg

**Obringer (Marie) – téléphonique – 19/03/18**

Responsable communication IRCAD

**Haessler (Christian) – téléphonique – 07/03/18**

Ministère de l'agriculture – Directeur haras de Strasbourg en 2005

**Wechamnn (Catherine) – téléphonique – 28/03/18**

Denu et Paradon – Architecte – MOE

**Delhay (Corinne) - téléphonique - 29/04/18**

Maitre de conférences à l'université de Strasbourg

Lamballe

**Coldefy (Didier) – téléphonique – 26/03/18**

Architecte – Intervention en maîtrise d'œuvre

**Billon (Frédérique) – téléphonique – 09/03/18**

Directrice Syndicat mixte du Haras de Lamballe

**Demandé mais non réalisé**

**Lizet (Bernadette)**

Centre national de la recherche scientifique

**Liévaud (Pascal)**

Chef du département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

Strasbourg

**Jouin Manku**

Architecte d'intérieur

**Wersinger (Christophe)**

Architecte suivi de de travaux - Denu Paradon

**Atelier 24**

ABF

Lamballe

**Mauffret (Françoise)**

Architecte – MOE pour la construction du musée Mathurin Méheut

## Entretien

### 1 Modalités de l'entretien

Téléphonique Physique

Date :

Lieu :

### 2 Interlocuteur

Nom : Delhay

Prénom : Corinne

Diplôme :

Fonction : Maître de conférences

Date de prise de fonction :

Organisation/Entreprise : Université de Strasbourg

### 3 Parcours

3.1 J'ai parcouru votre CV sur internet, mais pouvez-vous rapidement m'expliquer votre parcours.

### 4 Le cheval

4.1 Quel est votre lien avec le cheval ?

### 5 Les haras

5.1 Pensez-vous que le bâtiment « Haras » ne doit subsister qu'à travers et avec le cheval ? Même si un déséquilibre économique risquerait d'entraîner un délabrement ?

5.2 Pensez-vous que les haras doivent rester sous la tutelle/gestion de l'état ? A l'heure des multiples coupes budgétaires, pensez-vous que cela puisse être viable économiquement ?

5.3 La question est volontairement polémique mais cela rejoint un débat connu depuis des années : doit-on favoriser un budget patrimoine bâti au détriment du budget de l'éducation, de la justice ?

5.4 Votre article de 2009 cite Jacques-Pierre Amette « La soirée commence dans les murs austères d'un manège hippique : sciure de bois et terre lourde », étant cavalière, je n'ai jamais considéré qu'un manège puisse être austère car j'y vois s'y dérouler la magie du couple cheval/cavalier et ce pour quelque niveau qu'il soit. Pensez-vous que pour les non cavaliers, cet endroit puisse être austère du fait de son architecture minimaliste et fonctionnelle ?

5.5 A votre sens, dans les haras, pourquoi doit-on obligatoirement garder la vocation équestre ? Cela induit-il que l'on doit dans ce cas garder la dimension religieuse dans une

église ? et la reconversion du patrimoine militaire ? Doit-on y conserver une âme militaire ?

## **6 Le haras de Strasbourg**

- 6.1 Votre travail sur le haras de Strasbourg est-il en lien direct avec votre connexion avec le cheval ? ou est-ce pour d'autres raisons – Si oui le(s)quel(s) ?
- 6.2 Selon vous, pourquoi les autres projets n'ont pas abouti ? Contraintes économiques, politique de ville, d'urbanisme ?
- 6.3 Pourquoi serait-il plus justifiable de proposer une reconversion « artistique » sans chevaux ?
- 6.4 A votre avis, le haras a-t-il servi d'outils de lutte entre état (universités) et investisseurs privés ?

## **7 Le projet IRCAD**

- 7.1 Dans votre article, vous indiquez, il faut espérer que les opérations immobilières prestigieuses qui ont pu être évoquées ici où là n'ont aucune réalité. A ce jour, le projet est réalisé. Qu'en pensez-vous ?
- 7.2 L'IRCAD indique qu'ils ont créé un lieu ouvert aux Strasbourgeois, qu'en pensez-vous ?
- 7.3 Dans votre article, vous relatez la phrase de Robert Engel « Les étalons ont quitté les lieux et pourtant ils sont présents » Pensez-vous que le projet réalisé au Haras transmet cet âme et présence cheval ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE L'AUTEUR

## Entretien

### **1 Modalités de l'entretien**

Téléphonique Physique

Date : 24/03/18

Lieu :

### **2 Interlocuteur**

**Nom** : Coldefy

**Prénom** : Didier

**Diplôme** : Architecte DPLG

**Fonction** : Architecte DPLG

**Date de prise de fonction** :

**Organisation/Entreprise** : Libéral

### **3 Son parcours – l'agence**

3.1 Pouvez-vous m'expliquer brièvement votre parcours ?

3.2 Avez-vous l'habitude de travailler sur des bâtiments classés au patrimoine historique ?

*Les éléments protégés au titre du patrimoine du haras de Lamballe sont :*

*Les façades et toitures des bâtiments construits avant la Première Guerre mondiale, l'écurie n° 10 en totalité et le parc sont ainsi protégés.*

3.3 D'une manière générale, que pensez-vous du classement des bâtiments au titre de bâtiments de patrimoine ?

### **4 Le projet au haras de Lamballe**

4.1 Le Haras de Lamballe a un rayonnement particulier sur la ville car il est son bâtiment emblématique. Un bâtiment chargé d'histoire. Ou'en pensez-vous ?

4.2 Pouvez-vous me rappeler quelle était la commande du syndicat mixte des haras ?

*Elle est intervenue avant la finalisation de la vente ?*

4.3 Cette commande a-t-elle fait l'objet d'un concours ?

4.4 Pouvez-vous me rappeler le calendrier de ce projet ?

4.5 Avez-vous réalisé un relevé de l'existant ? Avez-vous rencontré des difficultés particulières lors du chantier ?

### **5 La mixité de fonctions**

5.1 Que pensez-vous de la mixité de fonction dans le haras ?

**6 La dimension cheval**

- 6.1 Avez-vous un lien personnel particulier avec le cheval ?
- 6.2 Avez-vous abordé la dimension cheval dans vos intentions architecturales, dans votre manière concevoir ?
- 6.3 Pensez-vous que le bâtiment « Haras » ne doit subsister qu'à travers et avec le cheval ? Même déséquilibre économique risquerait d'entraîner un délabrement ?
- 6.4 A votre sens, dans les haras, pensez-vous que l'on doive obligatoirement garder la vocation éque Cela induit-il que l'on doit conserver la dimension religieuse dans une église ? la dimension militaire dans une ancienne caserne de pompiers ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Annexes



IRCAD  
Extrait du livret de présentation Les Haras

Denu et Paradon  
Extrait du permis de construire  
Photos du haras de Strasbourg avant réhabilitation

Domaine de la Bretesche - Missilac (44)  
Photos de la transformation des écuries en bar

Domaine de Lamballe  
Extrait du livret de présentation

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



LES HARAS  
IRCAD

**BIOCLUSTER  
DES HARAS & IRCAD :**  
VOS SÉMINAIRES  
ET ÉVÈNEMENTS DANS UN ÉCRIN  
D'EXCELLENCE





# HÔTEL ET BRASSERIE LES HARAS

UN HÔTEL DE CHARME DESIGN \*\*\*\*

UNE BRASSERIE CHALEUREUSE ET CONTEMPORAINE

Outre le BIOCLUSTER, se déploient au cœur des Haras,  
une BRASSERIE chic et un HÔTEL 4 étoiles moderne et raffiné.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. GRANDE ÉCURIE

VUES D'EXTÉRIEUR



VUE 1



VUE 2



VUE 3

# 1. GRANDE ÉCURIE

RDC - VUES D'INTÉRIEUR



VUE 1



VUE 2



VUE 3



VUE 4

## 1. GRANDE ÉCURIE

NIVEAU 1 (GRENIER)- VUES D'INTÉRIEUR



VUE 1



VUE 2



VUE 3

RECONVERSION DU SITE DU HARAS DE STRASBOURG

PAGE 8

## 2. MANÈGE

VUES D'EXTÉRIEUR



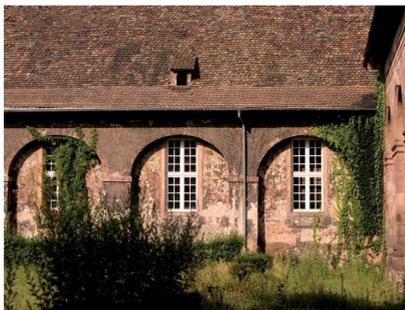
VUE 1



VUE 2



VUE 3



VUE 4



VUE 5

RECONVERSION DU SITE DU HARAS DE STRASBOURG

PAGE 10



VUE 1



VUE 3



VUE 2



VUE 4

RECONVERSION DU SITE DU HARAS DE STRASBOURG

PAGE 12



VUE 1



VUE 3



VUE 2



VUE 4

RECONVERSION DU SITE DU HARAS DE STRASBOURG

PAGE 14

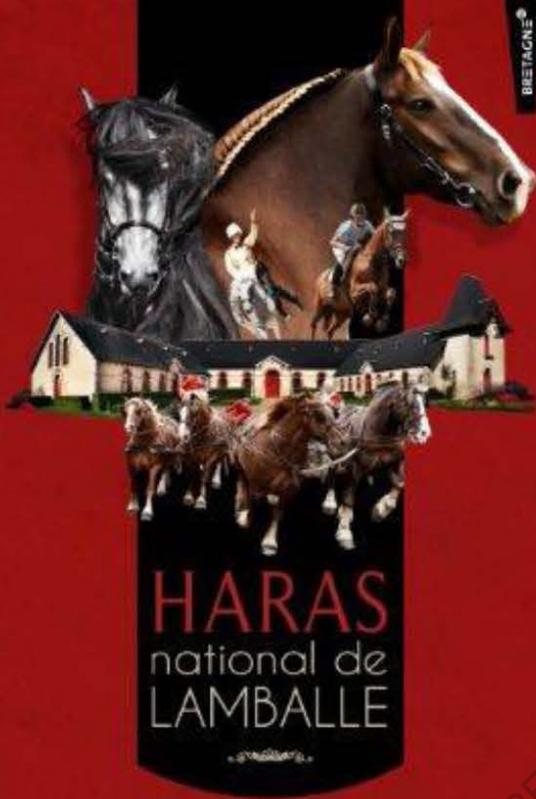








BRETAGNE



**HARAS**  
national de  
LAMBALLE

# Domaine du H de Lamballe



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# Haras national

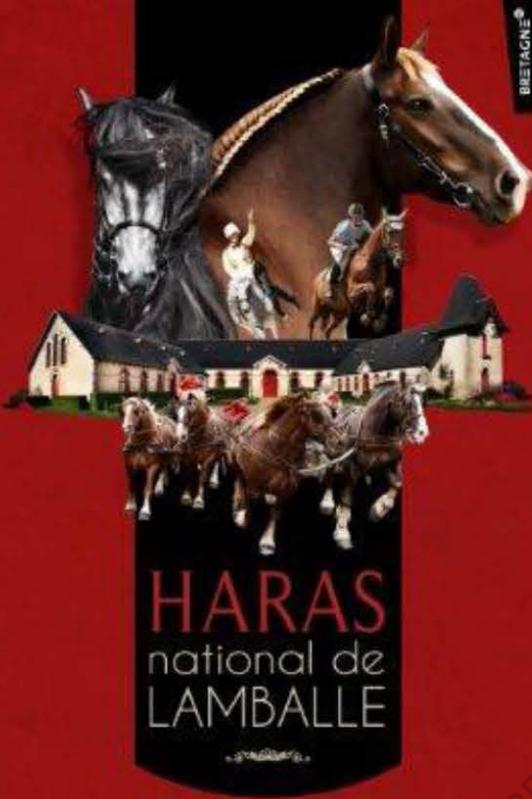


Capacité : 150 places assises en repas  
250 personnes en type buffet debout

Point de restauration : Eau et branchement électrique.

Technique : éclairage néons et spots

# Domaine du Haras de Lamballe

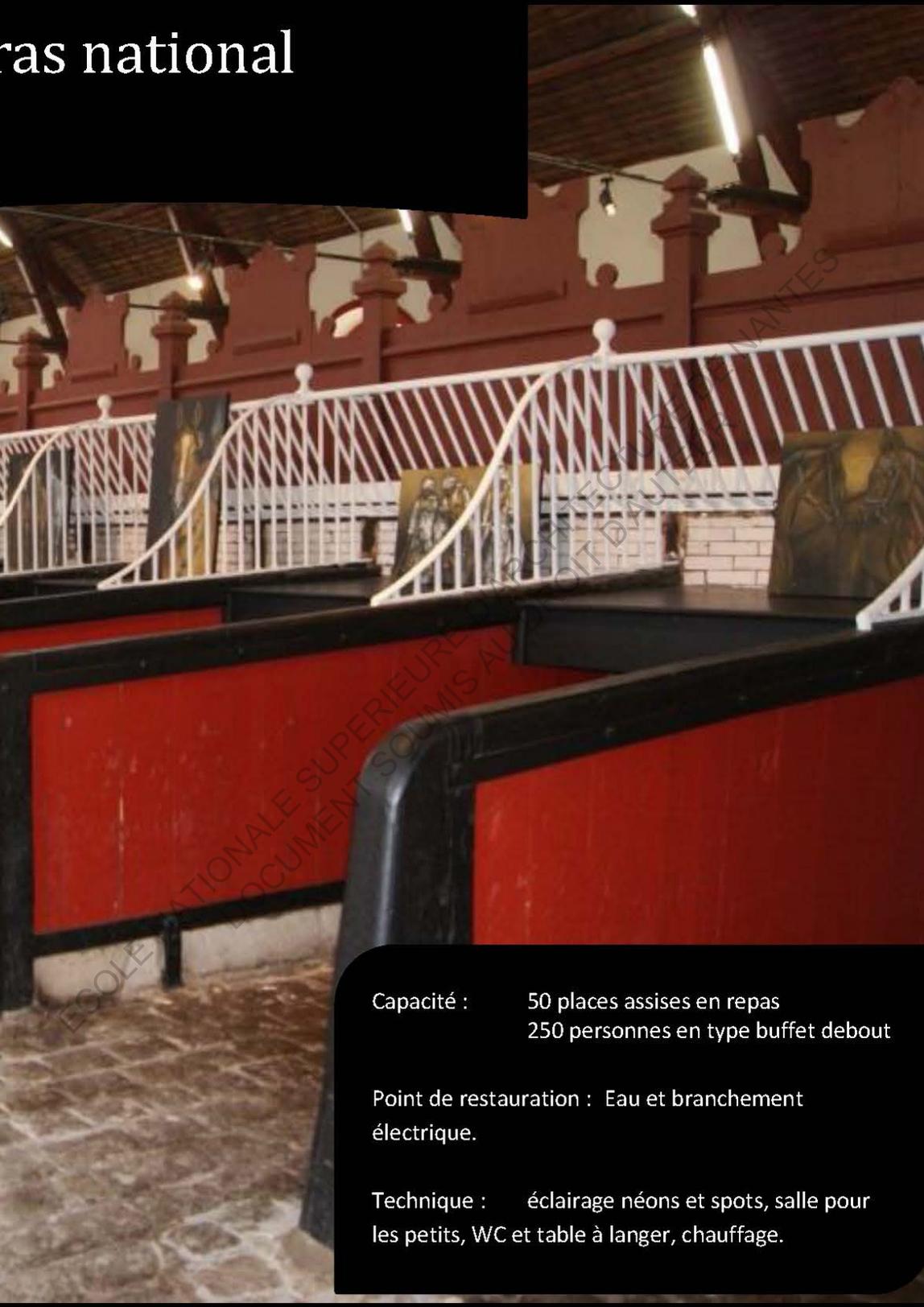


**HARAS**  
national de  
LAMBALLE



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DOCUMENT SOUMIS AU

# cras national



Capacité : 50 places assises en repas  
250 personnes en type buffet debout

Point de restauration : Eau et branchement  
électrique.

Technique : éclairage néons et spots, salle pour  
les petits, WC et table à langer, chauffage.





ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MANTIS  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

